

Rapport annuel sur l'égalité et la diversité

Loire Atlantique

2023

index des politiques publiques



AGIR ENSEMBLE

« Le sexisme ne recule pas en France. Au contraire, certaines de ses manifestations les plus violentes s'aggravent, et les jeunes générations sont les plus touchées »[1]. Ce constat du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) démontre bien que les phénomènes d'inégalité et de discrimination sont lents à disparaître en dépit de la mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses et les efforts entrepris ces dernières années.

Malgré cela, il est important de souligner les avancées, année après année, sur le chemin de l'égalité réelle entre tous et toutes. Elles incitent à poursuivre l'action publique concrète au niveau local, dans tous les domaines, à la fois pour pérenniser les acquis et pour mettre un terme aux inégalités et discriminations qui ne peuvent être tolérées.

Forte d'un engagement de longue date qui se traduit dans l'ensemble de ses politiques publiques, l'action du Département en faveur de l'égalité des droits vise à la fois l'ensemble de son territoire par la diffusion de la culture de l'égalité au plus proche des habitant·es, mais aussi l'ensemble des agent·es départementaux, par une démarche d'exemplarité via la prévention du sexisme et des discriminations.

La Loire-Atlantique représente un territoire fertile pour l'impulsion de politiques visant l'égalité entre les femmes et les hommes et le recul des discriminations grâce, notamment, à l'existence d'associations qui œuvrent en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, maillons essentiels de la vie locale et relais privilégiés de la déclinaison territoriale de la politique égalité des droits.

En 2023, des conventions pluriannuelles d'objectifs ont été signées avec 11 d'entre elles, dont la majorité porte des actions sur l'ensemble du territoire et joue un rôle de tête de réseau, fédérant plusieurs associations. En 2023 toujours, une attention particulière a été également portée par le Département sur un renforcement des liens avec les structures luttant contre les lgbtphobies, en lien avec l'engagement du projet stratégique départemental.

Par son ambition sociale et citoyenne, le Département déploie de nombreuses actions en direction des publics de son territoire, notamment les plus vulnérables face aux systèmes qui produisent les discriminations.

Avec cette volonté d'intensifier cette promotion de l'égalité femmes hommes et la lutte contre les discriminations, priorités du projet stratégique, le Département consolide donc ses actions et prolonge toujours plus loin le regard et la réflexion au sein de toutes ses politiques publiques afin de sensibiliser, de prévenir et d'accompagner la population de la Loire-Atlantique, avec l'objectif clair et appuyé de faire reculer les différences et les violences qu'elles produisent.

Myriam Bigeard,
Conseillère départementale chargée de l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes

Danielle Cornet,
Vice-présidente Jeunesse et citoyenneté, égalité femmes-hommes, éducation populaire, enjeux bretons

(1) Rapport 2023 du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes sur l'état du sexisme en France

sommaire









01

CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE LES DISCRIMINATIONS

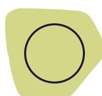


AFFINER LA CONNAISSANCE

POUR MESURER LES INÉGALITÉS

Pour mieux percevoir les freins et les blocages qui conduisent aux inégalités, le Département s'engage fortement en faveur de l'égalité-diversité en intégrant, quand elle est possible et/ou pertinente, une perspective genrée et de diversité dans ses différentes réalisations, démarches, évaluations et études relatives à ses politiques publiques. Cette recherche va également de pair avec un travail de veille sur la thématique égalité-diversité et sa diffusion pour sensibiliser et acculturer le grand public et les agent·es.

Intégrer une perspective genrée et/ou diversité dans l'évaluation des politiques publiques



Dans l'ensemble des évaluations de politiques publiques menées par le Département, les enjeux d'égalité et de diversité nécessitent d'être identifiés et pensés en amont. Pour appuyer cette démarche, le guide sur l'évaluation des politiques publiques, diffusé fin 2023, a intégré dans sa méthode des modalités d'analyse liées aux enjeux d'égalité et de diversité.

L'évaluation du LUNe (laboratoire des usages numériques du Département ouvert aux collégien·nes, aux équipes éducatives des collèges et aux associations qui développent des actions destinées aux jeunes de 11 à 25 ans) réalisée en début d'année 2023 a notamment révélé que les actions touchaient autant les femmes que les hommes mais que les efforts devaient être maintenus pour veiller à la participation des femmes lors des ateliers.

Une autre illustration concerne la politique jeunesse qui a fait l'objet d'une évaluation, lancée entre juillet 2022 et septembre 2023, afin de produire un schéma des jeunesses qui sera adopté en décembre 2023. La démarche est née de la volonté de marquer un engagement renouvelé en faveur de la jeunesse, de regarder la pertinence de certains dispositifs et, de manière générale, d'en renforcer la lisibilité et l'effet levier. Lors de cette évaluation participative, le volet égalité-diversité a été analysé au regard des croisements possibles entre jeunesse et discriminations, par le prisme de l'âge, du genre, du handicap, de l'origine sociale ou encore du lieu de résidence. Ce nouveau schéma devrait ainsi prendre en compte le constat d'une particulière vulnérabilité face aux discriminations et celui d'une moindre participation des jeunes femmes à la vie citoyenne.



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le genre est d'une part le terme qui désigne la catégorie de genre (homme, femme, non-binaire, etc), socialement construite, dans laquelle les individu·es s'identifient. D'autre part, il est un outil d'analyse qui permet de comprendre les inégalités qui existent entre ces catégories.





976

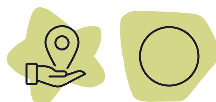
participant·es (soit un taux de réponses de 18,65 %) à l’enquête sur le vécu et la perception de l’égalité et de la diversité au sein du Département.

Enquête sur le vécu et la perception de l’égalité et de la diversité dans la collectivité par les agent·es



Une nouvelle édition de l’enquête « Vécu et perception » a été effectuée auprès des agent·es du 12 avril au 19 mai 2023. 18 recommandations ont été formulées qui feront l’objet d’un suivi. Cette étude a permis d’identifier comme principaux critères de discrimination déclarés : la santé et le handicap (dans un tiers des cas), le sexe et la situation familiale (un tiers des cas également), puis l’activité syndicale, (15 %), l’âge (13 %), l’apparence physique (13 %) et la supposée « race » (11 %).

Inclure en amont une approche genrée dans les études et enquêtes



En intégrant en amont les problématiques liées aux thématiques égalité diversité au sein des études et enquêtes lancées par le Département, la mesure de l’impact des champs d’études observés, des dispositifs et des politiques publiques au regard des inégalités et des discriminations est d’autant facilitée.

Cette préoccupation a pu ainsi être prise en considération dès la construction du cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du marché pour l’assistance à l’élaboration d’une stratégie départementale d’adaptation au changement climatique, par exemple en lien avec l’impact sur les filières métiers.

Ce marché permettra ainsi de porter un regard spécifique sur les vulnérabilités des publics les plus fragiles (difficultés sociales, âge, handicap, discriminations, protection de l’enfance…), en identifiant précisément les effets en cascade, notamment sur les chaînes de valeurs socio-économiques du changement climatique sur ces publics.



Poursuivre la veille documentaire et contribuer aux recherches



La veille documentaire, réalisée en interne à la collectivité, sur la thématique de l’égalité et la diversité permet d’apporter une offre sur l’actualité, des dossiers thématiques, des articles scientifiques, des bibliographies destinées aux agent·es départementaux·ales pour les outiller, les informer et approfondir leurs connaissances.

Des ouvrages sur la thématique égalité-diversité sont par ailleurs régulièrement achetés et proposés à l’emprunt. Quelques acquisitions 2023 : À coups de cases et de bulles - les violences faites aux femmes dans la bande dessinée, De chair et de fer : vivre et lutter dans une société validiste, Les contraceptés : enquête sur le dernier tabou.

Enfin, le Monopoly des Inégalités est venu enrichir l’offre de ressources pédagogiques proposées. Ce jeu reprend les règles du Monopoly classique mais en y ajoutant les règles injustes de la société. En entrant dans la peau d’un personnage auquel sont associés genre, âge, couleur de peau, catégorie sociale… chaque joueur·se peut ainsi se mettre à la place des autres et engager la discussion sur les inégalités.

INFORMER ET SENSIBILISER

POUR LUTTER CONTRE LES PRÉJUGÉS QUI IMPACTENT LES REPRÉSENTATIONS ET LES COMPORTEMENTS

La qualité du service public est au cœur des préoccupations du Département. Si l'accueil des usagers et des usagères fait l'objet de toutes les attentions, tous les modes de contacts ou d'informations avec le public, sous quelque forme que ce soit, constituent des points de vigilance pour faciliter et renforcer l'inclusivité dans les relations avec le public.

Un accueil non discriminant des usager·ères



La qualité du service d'accueil, premier contact de la collectivité avec les citoyen·nes, se décline dès la posture d'accueil qui doit être bienveillante, courtoise et à l'écoute de tou·tes les habitant·es. Avec plus d'une centaine de sites d'accueil, la connaissance et l'appropriation des bonnes pratiques constituent un enjeu quotidien et partagé par l'ensemble des agent·es du Département.

Par ailleurs, pour consolider un accueil non discriminant des usager·ères, garanti par la démarche qualité accueil de la collectivité, le parcours de formations de tou·tes les agent·es intègre les questions égalité-diversité.

Une accessibilité téléphonique facilitée pour les personnes sourdes, malentendantes, sourdaveugles et aphasiques



Le standard général de la collectivité, première porte d'entrée de l'accueil téléphonique du Département, a mis en œuvre un dispositif permettant de faciliter les échanges avec les personnes non et mal entendantes. Grâce à une plateforme spécialisée, les usager·ères sont orienté·es vers un·e interprète en langue des signes qui assure un relai de communication avec les standardistes.

De plus, pour accompagner au mieux les publics en difficultés sur le plan numérique, une assistance dédiée par courriel (demarchesenligne@loire-atlantique.fr) ou par téléphone (02 40 99 15 44) permet d'obtenir une aide pour remplir les formulaires, ou les votes citoyens liés aux projets de démocratie participative, mis en ligne sur les sites internet du Département.

Associer l'accessibilité numérique à la simplification des écrits et à la communication sans stéréotype

Au-delà du cadre règlementaire d'amélioration de l'accessibilité, le Département recherche plus largement, par la mise en œuvre de son schéma pluriannuel d'accessibilité des services numériques, l'amélioration de l'accessibilité globale de ses services pour une meilleure inclusion.

Un groupe de travail, associant en interne à la collectivité de nombreuses directions concernées, a été mis en place pour permettre de définir des règles claires et conjuguer la mise en œuvre de l'accessibilité numérique, du « facile à lire et à comprendre » (FALC), méthode qui a pour but de traduire un langage classique en langage compréhensible par tous, et la démarche « Communiquer sans stéréotype ». Cette dernière permet d'assurer une égalité de représentations des deux sexes dans l'expression écrite ou orale, graphique ou dans les visuels associés à un texte ou au sein de vidéos.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'inclusion correspond à un « processus d'insertion sociale et d'intégration économique, et à la recherche de participation sociale, culturelle et civique des personnes et groupes sociaux.[2] » « L'inclusion se rapporte ainsi à la création d'un environnement où toutes les personnes sont respectées de manière équitable et ont accès aux mêmes possibilités. »[3]

(2) Bouquet, Brigitte. « L'inclusion : approche socio-sémantique », Vie sociale, vol. 11, no. 3, 2015, p. 15.
(3) Université du Québec à Montréal (UQAM): https://edi.uqam.ca/lexique/inclusion/

Le Département porte une attention forte à la diversité dans les choix iconographiques de ses communications. Il veille par ailleurs particulièrement à leur accessibilité, sur l'ensemble des supports et médias de la collectivité.

Une communication institutionnelle sans stéréotype et tenant compte de la diversité



En 2023, une campagne a été lancée sur l'usage du téléphone portable, la vitesse et l'alcool au volant. Elle présente des panneaux neutres avec des schémas pour éviter tout stéréotype.

Le 5 juin 2023, pour inciter les usagers et usagères à veiller à leur sécurité, le Département a lancé une communication sur la sécurité des agent·es d'intervention qui interviennent sur les voieries départementales avec l'inclusion de femmes, minoritaires dans ce métier, dans les visuels utilisés lors de cette campagne. Les femmes sont ainsi représentées, notamment à travers un portrait de 3 agent·es, que l'on retrouve en vitrophanie à l'arrière des 70 fourgons d'intervention.

Par ailleurs, toutes les campagnes d'affichage sont pensées pour prendre en compte la diversité, avec en 2022-23, de nombreux exemples : la campagne sur la collecte de protections périodiques, celle sur le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, et, plus récemment, celle sur le recrutement au Département.

Une mobilisation accrue pour tendre vers une communication accessible exemplaire



La démarche de mise en accessibilité sur les sites internet départementaux se poursuit et le déploiement atteste de l'exemplarité de la collectivité avec 84 % de conformité pour le site loire-atlantique.fr, 95 % pour le site handicap. loire-atlantique.fr et 100 % pour les mini-sites de data-visualisation (dataviz) du budget 2023 et le suivi des engagements qui permettent de transformer des données, difficiles à lire et à interpréter, en graphiques.

Le magazine du Département est rendu lui-même accessible avec une lecture audio via « Vocale Presse » et le lecteur Daisy.

« Vocale presse » est un lecteur qui permet la lecture à voix haute de contenu de presse tandis que le lecteur Daisy permet de faciliter la lecture par les personnes déficientes visuelles (aveugles ou mal-voyantes). Cette assistance s'étend également à des publics empêchés de lire des documents imprimés (dyslexiques, handicapés voyants mais ayant du mal à tourner les pages d'un livre, …).

84 %

du site Loire-Atlantique.fr est accessible

Mise à disposition de davantage de contenus compréhensibles pour tous les publics



La démarche de simplification des écrits sur le mode du « facile à lire et à comprendre » (FALC) a été poursuivie avec de nombreux domaines concernés : le guide sur le handicap, le guide sur le droit d'interpellation citoyenne, le dépliant du budget participatif et le schéma pluriannuel « Engagement pour l'inclusion des personnes en situation de handicap ».



Une communication régulière sur la thématique égalité-diversité



Une partie du site web du Département « loire-Atlantique.fr » est dédiée à l'égalité des droits. Par ailleurs, le magazine départemental publie fréquemment des sujets relatifs à ces problématiques.

En 2022-2023, les magazines Sioox, réalisés par le Département à destination de tou·tes les collégien·nes de Loire-Atlantique, ont régulièrement consacré des dossiers ou des articles à la thématique égalité-diversité : le racisme, la santé mentale, les violences, le droit à l'avortement, la prostitution des mineur·es…

Afin de lutter contre les stéréotypes et leurs conséquences, contre les comportements discriminants et/ou les violences qui y sont associés, le Département s'engage résolument dans une démarche de sensibilisation du grand public et des professionnel·les. Organisateur de temps forts, il souhaite aussi apporter une visibilité aux actions portées par ses partenaires tout en veillant à développer une approche pédagogique auprès des habitant·es de Loire-Atlantique.



Sensibiliser en faveur des droits des femmes



Comme chaque année, à l'occasion du 8 mars, journée internationale des Droits des Femmes, le Département organise ou soutient des actions qui sensibilisent à la lutte pour l'égalité femmes-hommes. En 2023, avec près de 107 animations réparties sur l'ensemble des six délégations du Département, le grand public a pu se renseigner et échanger sur les enjeux que soulève l'égalité entre les femmes et les hommes dans une multitude de domaines (emploi, santé, éducation, famille, mobilité, sports, etc.) via des approches très diverses (théâtre, ateliers, expositions, films, conférences,…).

Lors de cette mobilisation, le Département, en lien avec ses partenaires, a proposé plusieurs évènements pour faire découvrir au grand public les thématiques liées aux inégalités dans le domaine de l'hygiène féminine.
A titre d'illustration, sur la délégation Nantes et sous l'égide du centre communal d'action sociale (CCAS) des Sorinières, plusieurs bénévoles de l'atelier couture de l'association des Petites mains de Marcelle ont aidé une douzaine de participantes à fabriquer des protections périodiques lavables.

La table-ronde « Quand on aime, on ne compte pas ? - Quand le couple hétéro appauvrit les femmes. » qui s'est déroulée le 16 mars 2023 en visioconférence a permis d'explorer les inégalités dans le couple en présence de Lucile QUILLET, journaliste, conférencière et autrice du livre : « Le prix à payer », du CIDFF (Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) et de l'association Solidarités Femmes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une inégalité désigne un accès différent à des ressources ou à des pratiques socialement hiérarchisées. Une « différence » ne devient une « inégalité » que lorsque ces ressources ou pratiques sont hiérarchisées socialement. Contrairement aux discriminations, les inégalités ne sont pas forcément illégales.

X2

Entre 1998 et 2015, les inégalités de patrimoine entre les femmes et les hommes ont quasiment doublé, passant de 9 % à 16 %.






© Pauline Girardot

Porter un autre regard sur le vieillissement…



Le Département a organisé des sessions de formation/sensibilisation sur le vieillissement avec l'appui du simulateur de vieillissement auprès des professionnel·les de la délégation vignoble et des partenaires tels que l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Jacques Bertrand de Clisson et les centre locaux d'information et de coordination gérontologique (CLIC) de la communauté de communes Sèvre et Loire et Vallée de Clisson. Lors de des séances, il est proposé de réaliser des tests sensoriels (audition et vue) avec casque ou bouchons d'oreilles et lunettes qui simulent des pathologies. L'essai de la combinaison de vieillissement permet également de se mettre en situation et prendre conscience de l'impact du vieillissement et de la fonte musculaire sur la sensibilité, la motricité fine, la force. Elle permet de mesurer la fatigabilité induite et les efforts à fournir par les personnes pour réaliser certains gestes. Ces sessions de sensibilisation seront élargies par la suite auprès d'autres partenaires du territoire.

…et en changer aussi sur le handicap



Au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), un espace ressource a été mis en place pour accueillir des temps d'information et de sensibilisation.

Par ailleurs, l'exposition Mosaïque, réalisée par le Département et la MDPH, a été installée sur les grilles de la MDPH à compter du 7 juin 2023, avec des photographies montrant des instantanés de vie joyeux, porteurs d'un autre visage du handicap.

Pour changer de regard, le Département soutient le projet de l'Association Handisup qui met en place des modules de sensibilisation permettant de mieux comprendre l'impact des situations de handicap dans la vie quotidienne. À travers le jeu développé par l'association, le Caméléon, les professionnel·les se retrouvent en situation de handicap et expérimentent, par eux·elles-mêmes, les désavantages et freins existant dans un environnement inadapté


© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

Si le Département entend prolonger tout au long de l'année des actions de sensibilisation auprès du grand public, il valorise également les évènements médiatiques marquants impulsés par ses partenaires privilégiés.



Lutter contre les LGBTphobies dans le monde professionnel



Pour la première fois, le Département s'est mobilisé à l'occasion du 17 mai, journée internationale de Lutte contre l'homophobie, la biphobie et la transphobie.

Fort de son engagement sur la thématique, à la fois dans son projet stratégique et sa double labellisation « égalité » et « diversité », le Département a organisé, en partenariat avec l'association l'Autre Cercle, le 16 mai 2023, un premier temps fort, ouvert au grand public, avec une table ronde sur « Les LGBTphobies dans le monde professionnel » à l'auditorium de l'Hôtel du Département et en visioconférence. L'objectif de la soirée, qui présentait également des expositions, et notamment « Pressions et impressions » de l'Autre cercle, était de comprendre les enjeux liés à la thématique, les manifestations des LGBTphobies dans le domaine du travail et d'échanger sur les bonnes pratiques à mettre en place.

4 040

atteintes anti-LGBT+ en France en 2022 (2bis)

Lutter contre les discriminations et les violences touchant les personnes LGBTQIA+



Avec un mot d'ordre pour cette édition 2023, « Ignorance et préjugés entraînent haine et violence », la Marche des fiertés (ou Pride) a eu lieu à Nantes le 10 juin avec un village associatif installé place Foch et sur le cours St André. Cette manifestation a pour objectif de donner de la visibilité aux personnes LGBTQIA+ et un espace de revendication pour des droits égaux pour tous·tes, indépendamment de son orientation sexuelle ou son identité de genre.

Le Département s'est associé à cet évènement et à cette visibilité avec le pavoisement de l'Hôtel du Département avec des drapeaux LGBTQIA+, notamment le drapeau trans en rose, bleu et blanc.



Se mobiliser collectivement dans la lutte contre les discriminations et le racisme



Les Semaines d'Éducation et de lutte contre toutes les formes de discriminations, coordonnées par la Ligue-FAL 44 se sont déroulées en Loire-Atlantique au cours du mois de mars 2023. Dans une approche transversale des discriminations, cet évènement sensibilise aux préjugés et stéréotypes. Soucieux de s'impliquer dans cette lutte, le Département contribue et soutient cette manifestation. Un des points d'orgue de ce temps fort a été la journée de formation organisée le 3 mars au Château des Ducs, à Nantes, sur la thématique « Mobilisations collectives et avancées du droit de la non-discrimination ».

LE SAVIEZ-VOUS ?

« Les comportements anti-LGBT, ou LGBTphobies, correspondent aux attitudes hostiles à l'égard des personnes en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Ils prennent différentes formes : rejet, harcèlement, insultes, outing (fait de révéler l'orientation sexuelle ou l'identité de genre de quelqu'un sans son accord) et affectent le moral, la santé et le bien-être des personnes concernées. Ces comportements ne se réduisent pas seulement aux comportements homophobes. En effet, il s'agit plus largement des actes et agissements de haine et de discrimination envers les personnes lesbiennes, gays, bi et trans »[4]

[4] Bilan annuel sur les atteintes « anti-LGBT+ » enregistrées par la Police et la Gendarmerie nationales en 2022 sur le territoire français, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI).

PROPOSER DES OUTILS RESSOURCES

POUR ÉDUQUER CONTRE LES PRÉJUGÉS

Au sein du projet éducatif départemental « Mon parcours collège », le Département s'engage pour les collégien·nes de Loire-Atlantique », avec la volonté de concourir à la transmission des valeurs et principes de la République et des sociétés démocratiques. Parmi les actions mises en œuvre, sous formats immersifs, interactifs et/ou participatifs, le Département propose des outils ressources pour éduquer contre les préjugés. Ces outils ont aussi, plus largement pour certains d'entre eux, vocation à être empruntés par les réseaux associatifs et les collectivités du Département.



Sensibiliser sur le genre



Depuis le début d'année scolaire 2022-2023, l'ensemble des collèges publics et privés dispose d'un exemplaire du jeu « C'est cliché » mis à disposition par le Département. Créé par Léa Jouan, ancienne apprentie du Département, et édité par le Réseau Canopé, en s'appuyant sur le programme d'enseignement moral et civique de l'Éducation nationale, ce jeu de plateau coopératif permet de questionner les adolescent·es sur les stéréotypes de genre. Il constitue un support idéal pour l'animation de temps sur ces thématiques.

Lutter contre les stéréotypes



Engagé en faveur de l'égalité des droits, le Département met à disposition en prêt, auprès des collèges et des centres socio-culturels, une exposition qui interroge les jeunes sur leurs stéréotypes à travers des portraits de femmes exerçant des métiers dits "masculins" et vice versa. Elle met en avant des professions non mixtes offrant des débouchés actuels et futurs. Le prêt de cette exposition, très demandée par les établissements, est facilité grâce à une plateforme numérique, créée au sein du Département.

Le plan Grandir avec la culture, bénéficiant à tous les collèges de Loire-Atlantique vise à sensibiliser les collégien·nes à l'art sous toutes ses formes en leur permettant de participer à des projets avec des artistes du territoire. À travers cette action, le Département propose de nombreuses animations qui questionnent la citoyenneté notamment aux enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes ou à la lutte contre les discriminations.

Valoriser la place des femmes dans la société



Au travers de l'exposition « Des femmes dans l'industrie », de nombreux jeunes du département ont participé à une série d'ateliers sur la place des femmes dans la société par le prisme de l'histoire ouvrière locale. Le projet a permis d'associer les élèves de 4e et de 3e de trois collèges (Saint-Exupéry à La Montagne, Rutigliano à Nantes et Le Haut Gesvres à Treillières) pour découvrir les métiers que des femmes de la région ont exercé durant différentes décennies, leurs conditions de travail et leurs revendications. Ces ateliers ont été l'occasion pour les jeunes de s'impliquer en dessinant, produisant et imprimant leurs propres sérigraphies. Leur recherche, traitant notamment des inégalités au travail et dans le couple, a été mis en valeur à travers un temps d'exposition à la maison des Hommes et des techniques. Cette action s'est étendue sur toute l'année scolaire.



Faire ressortir la place des femmes dans l'Histoire



Grand Patrimoine de Loire-Atlantique a initié des actions visant à valoriser le matrimoine comme par exemple la création, en mars 2023, du livret « Les femmes du Moyen Âge » pour faire découvrir le château de Clisson sous un angle féminin, avec des portraits de mères dévouées, riches épouses ou femmes de pouvoir, qui ont toutes marqué le château de leur empreinte. À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, près de 400 personnes sont venues au château pour ces visites. Le 1er avril 2023, était aussi organisée une visite guidée spéciale « Journée Jeanne de Belleville » et des ateliers autour de « Jeanne la Pirate » avec près de 100 participant·es (surtout des enfants).



Inauguration du nouveau bâtiment de la Maison départemental des personnes en situation de handicap MDPH à Saint-Herblain.



02

DONNER DU POUVOIR D’AGIR INDIVIDUEL ET COLLECTIF

pour lutter contre les discriminations.



ALLER VERS

LES PERSONNES DISCRIMINÉES

Fort de sa capacité d'action et de mobilisation, le Département engage l'ensemble de ses politiques publiques pour assurer une approche intégrée de l'égalité. Elle se déploie sur l'ensemble de son territoire grâce au maillage de proximité assuré par les services de ses délégations. Par ailleurs, en complément, le Département soutient les associations engagées et la mise en place d'espaces d'accueil et de conseil de partenaires sur tout le territoire pour faciliter l'accès au droit des personnes victimes de discriminations.

Soutenir l'engagement des associations



Au plus près des habitant·es, les associations qui œuvrent en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations sont des maillons essentiels de la vie locale et des actrices privilégiées de la déclinaison territoriale de la politique égalité des droits. Elles sont une condition de l'engagement citoyen et du changement pour plus d'égalité. En 2023, des nouvelles conventions pluriannuelles d'objectifs ont été signées avec 11 d'entre elles : AIDES, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, France Victimes 44, France Victimes Saint-Nazaire, Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, Ligue des droits de l'Homme, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, Tissé Métisse, Espace Simone de Beauvoir, La Scie est gouine, Les Fameuses.

Améliorer l'accès au droit avec une nouvelle Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH)



La MDPH a une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Elle sensibilise également les citoyen·nes au handicap. Les travaux de la nouvelle MDPH, située désormais à Saint-Herblain, se sont achevés en avril 2023 avec une ouverture le 24 mai 2023.

L'aménagement a porté à la fois sur l'organisation des espaces, le mobilier spécifique et une signalétique adaptée afin de créer un lieu d'accueil et d'accompagnement exemplaire pour les personnes en situation de handicap. Elle dispose également d'un espace d'accueil à Saint-Nazaire.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LOIRE-ATLANTIQUE

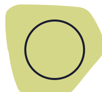
10 133
allocataires de de la prestation compensation du handicap

114 092
habitant·es de la Loire-Atlantique bénéficient d'une aide de la MDPH, soit 7,9 % de la population départementale

LE SAVIEZ-VOUS ?

La discrimination est une différence de traitement qui consiste à favoriser ou défavoriser quelqu'un en raison de certaines de ses caractéristiques ou de certains de ses choix personnels. Il existe 25 critères de discrimination prohibés par la loi. Le sexe, l'identité sexuelle, l'âge, le handicap, l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, les activités syndicales… en font notamment partie. Les discriminations peuvent être directes (lorsqu'elles reposent sur un critère de discrimination prohibé) ou indirectes (lorsqu'une disposition, un critère, ou une pratique neutre en apparence est néanmoins susceptible de défavoriser une personne ou un groupe de personnes en raison d'un critère prohibé par la loi). Les discriminations sont certes plurielles, mais ne sont pas cloisonnées. En effet, les différences sociales comme le sexe, le handicap ou l'âge peuvent se croiser, se nouer, créant ainsi des situations de domination inédites.

Prévenir le risque de discrimination lié au numérique



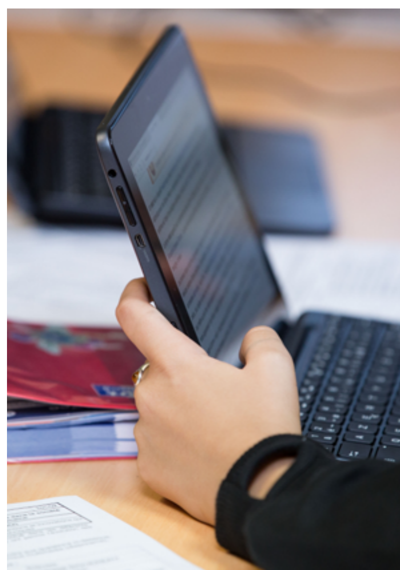
Une stratégie départementale traitant des différents enjeux de l'inclusion numérique départementale est en cours d'élaboration en 2023 afin de se doter d'outils adaptés et d'une meilleure articulation avec les partenaires.

Lutter contre la fracture numérique au sein des espaces départementaux des solidarités (EDS)



L'accompagnement social doit aussi permettre de lutter contre la fracture numérique et contribuer à ce que les habitant·es de Loire-Atlantique les plus éloigné·es du numérique soient en mesure de réaliser leurs démarches administratives de plus en plus dématérialisées. Dans cet objectif, le Département a initié un projet pour équiper chaque espace départemental des solidarités (EDS) de matériels numériques et offrir des services numériques aux usager·ères afin de faciliter les démarches en ligne proposées par le Département ou des partenaires (CAF, Pôle Emploi, Impôts, AMELI…).

Après une phase d'expérimentation concluante, les points d'accès numériques ont été déployés dans 34 EDS répartis sur 56 sites couvrant le territoire.



Prêts d'ordinateurs pour les élèves boursiers



Dans le domaine de l'éducation, une phase pilote, au sein de 8 collèges, a été menée, au dernier trimestre 2022, pour le cinquième plan numérique des collèges qui sera déployé dans les établissements de 2023 à 2028. Le département expérimente une dotation numérique à destination de 155 élèves, identifiés à partir de critères sociaux, pour un prêt d'ordinateur portable à la maison avec l'objectif d'une généralisation du pilote à partir de la rentrée 2023.

Cette action permettra à terme d'équiper environ 13 000 élèves éligibles. Au-delà de la distribution des équipements, le Département propose un accompagnement à la prise en main et l'assistance technique en cas de panne.

155

prêts d'ordinateurs auprès d'élèves boursiers de 3e

Accompagner la montée en compétences des usager·ères en difficulté pour l'accès aux services numériques administratifs



L'expérimentation des pass numériques APTIC, débutée en 2021, s'est poursuivie en 2022 et 2023 en partenariat avec Nantes Métropole et de nombreux acteurs publics et associatifs. Les pass fonctionnent sur le modèle des Chèques-restaurant et sont destinés à favoriser la montée en compétences des personnes en insertion socio-professionnelle par le financement de formations aux outils numériques.

Ce dispositif a pris son essor notamment grâce au déploiement de permanences de partenaires associatifs labélisés dans ou avec les espaces départementaux des solidarités sur 4 délégations : Saint-Nazaire, Nantes, Châteaubriant et Ancenis (à partir du 2e trimestre 2023). Chaque semaine, sur chaque site, une permanence d'une demi-journée permet d'accueillir entre 3 et 6 personnes. La priorité est donnée aux besoins d'aide liés à l'accès aux droits et aux démarches administratives en ligne. L'objectif est de rendre le numérique accessible à toutes et à tous mais également d'en faire un véritable levier d'insertion en développant l'autonomie des personnes dans les usages d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.



LUTTER CONTRE
LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

En Loire-Atlantique, le Département est fortement impliqué et de longue date dans la lutte contre les violences faites aux femmes, notamment par son soutien aux associations et par l'organisation de son réseau de travailleur·ses sociaux·ales et d'intervenant·es social·es en commissariat de police et gendarmerie (ISCG). Il joue ainsi un rôle majeur dans la prévention, la protection et l'accompagnement des femmes victimes de violences et leurs enfants.

Le Département a créé en 2016 l'Observatoire de lutte contre les violences faites aux femmes de Loire-Atlantique, dont l'ambition est de réunir les acteurs de la prévention et de l'accompagnement des femmes victimes de violences et leurs enfants et de lutter contree la prostitution des mineur·es, afin de déployer de façon coordonnée les actions de chacun des partenaires.

Un plan départemental d'actions redéfini



Le projet stratégique 2021-2028 du Département a réaffirmé avec force sa volonté de lutter contre les violences faites aux femmes en Loire-Atlantique. Le plan d'actions « Lutte contre les violences faites aux femmes 2022-2028 », adopté à l'unanimité par l'assemblée départementale le 13 décembre 2022, a ainsi redéfini les missions de l'Observatoire autour de cinq axes :

- Observer pour améliorer la connaissance vers un meilleur accompagnement
- Recenser et diffuser des ressources disponibles avec la création d'outils pour adapter les politiques publiques
- Faciliter une culture partagée et partenariale de ce domaine d'actions par des sensibilisations et la formation des professionnel·les
- Favoriser des expérimentations et la mise en place de dispositifs innovants
- Coordonner la lutte contre les violences envers les femmes au niveau du département avec également des actions de communication et de sensibilisation vers le grand public

4 600
femmes sont victimes de violences au sein du couple par an (violences physiques et/ou sexuelles) [(5)]

3 300
enfants (de moins de 18 ans) vivent dans un ménage dans lequel la femme est victime de violences. [(6)]

Créer et diffuser des outils pour mieux accueillir la parole des victimes



Afin de faciliter l'expression de la parole et permettre aux victimes de faire valoir leurs droits, un travail a été conduit par l'Observatoire et le Département pour revisiter le modèle d'attestation de recueil de la parole des femmes victimes.
Ce document constitue un des éléments sur lequel l'autorité judiciaire s'appuie pour décider des suites à donner, et notamment prononcer des mesures de protection ou engager des poursuites contre le ou les agresseurs.

Une requête, en lien avec le Haut conseil du travail social, est en cours auprès du ministère pour diffuser cette attestation revisitée.

Un annuaire recensant les partenaires et acteurs des violences faites aux femmes a également été créé et mis en ligne avec une réactualisation en février 2023 sur le site du Département. Il permet à l'usager·ère d'obtenir des informations en fonction de sa géolocalisation.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les violences sexistes et sexuelles désignent tout acte de violence exercé à l'encontre des femmes en raison de leur identité de genre et pouvant entraîner des dommages et souffrances physiques, sexuelles, psychologiques ou économiques que ce soit dans la vie professionnelle ou personnelle. Le harcèlement sexuel en fait partie.

[(5)] Violences faites aux femmes en Loire-Atlantique, Repères chiffres clés des violences faites aux femmes, novembre 2022
[(6)] Ibid


© Observatoire départemental des violences faites aux femmes

Former pour mieux accompagner les femmes en situation de handicap victimes de violences




Le 6 décembre 2022, une formation a été organisée pour les équipes passerelles pour l'emploi de l'Association départementale d'amis et de parents d'enfants inadaptés (ADAPEI) sur les violences faites aux femmes et plus particulièrement celles en situation de handicap. En 2023, une formation à destination des professionnel·les du handicap est en préparation et sera mise en place afin de les soutenir dans le recueil de la parole des femmes victimes, à destination des acteurs de l'accompagnement de la santé et de la justice.

Sensibiliser et former davantage de professionnel·les




Pour mieux appréhender ces thématiques complexes, de nombreuses formations et sensibilisations ont été réalisées entre septembre 2022 et septembre 2023 avec la volonté de sensibiliser de plus en plus de professionnel·les.

80 %

de femmes en situation de handicap ont déjà connu des violences sexistes et/ou sexuelles.

Journée départementale sur les violences sexuelles




La problématique des violences sexuelles touche à de nombreuses disciplines et secteurs (santé, éducation, social, justice…). Lors du colloque, organisé le 2 décembre 2022 par l'Observatoire des violences faites aux femmes, près de 400 professionnel·les de Loire-Atlantique se sont mobilisé·es autour de 12 intervenant·es, afin de mieux comprendre les différentes formes de violences sexuelles et leurs impacts sur les victimes. Ces échanges ont vocation à développer des pratiques professionnelles les plus adaptées et protectrices possibles, avec différents outils, notamment pour la prévention, le repérage, l'écoute, l'accompagnement et la protection.

Les contributions et témoignages croisés des différent·es intervenant·es issue·es du milieu associatif, médical ou juridique ont permis d'aborder de nombreux angles d'approche : dimension règlementaire, conséquences psycho-traumatiques, repérage par les professionnel·les (notamment de santé), et enfin outils de prévention.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le féminicide représente l'ultime violence qu'une femme peut subir, et comprend notamment les meurtres de conjointes ou ex.
Cependant, les féminicides commis par des hommes de manière massive à travers le monde dépassent le cadre conjugal ; ces meurtres de femmes comprennent également les « crimes d'honneur », les féminicides prostitutionnels ou encore les génocides de petites filles à la naissance. C'est à partir du plus jeune âge que les femmes sont victimes de violences aussi bien physiques que sexuelles parce qu'elles sont nées femmes : inceste, excision, mariage forcé, mise en prostitution ... illustrent la volonté de contrôle des filles et des femmes et la négation de leurs droits et ces manifestations de domination se poursuivent tout au long de la vie.

Expérimenter et mettre en place des dispositifs innovants



Les protocoles locaux proposent sur un même territoire la mise en réseau des acteurs pour permettre une mise à l’abri de proximité dans l’urgence des femmes victimes de violences pour les éloigner d’un conjoint ou d’un père violent. Ils associent communes, espaces départementaux des solidarités, intervenantes sociales en commissariat et gendarmerie du Département, forces de l’ordre, et des acteurs associatifs : associations portant l’accompagnement logement (ASBL, Trajet, les eaux vives) et les associations Solidarité Femmes ou Solidarité Estuaire en tant qu’association spécialisée dans l’accompagnement des femmes victimes de violences conjugales.

Dans le cadre de son projet stratégique, le Département s’est engagé à atteindre l’objectif « d’aucun territoire sans solution d’hébergement pour les femmes victimes de violence et leurs enfants » et a poursuivi, en 2022 et 2023, le projet de déploiement de ces protocoles.

Pour soutenir ce développement, un cadre de référence a été rédigé pour les territoires, et un travail avec l’État et les associations s’est engagé afin d’harmoniser les financements et les interventions de chacun.

À ce jour, le 11e protocole a été signé en 2023 par le Département, avec des communes situées au Nord de Nantes Métropole : Couëron, la Chapelle-sur-Erdre, Sautron et Saint-Herblain. Dans le pays d’Ancenis, deux logements vont être mis à disposition à la suite de la signature du protocole COMPA Ancenis le 5 avril 2023.



Coordonner pour mieux agir collectivement





L’assemblée plénière de l’Observatoire qui a eu lieu le 4 mai 2023 est un moment fort du lien partenarial qui permet la mise en réseau et l’interconnaissance des acteurs de la lutte contre les violences faites aux femmes. Des groupes de travail qui accompagnent de manière opérationnelle les démarches sont pilotés par l’Observatoire comme, par exemple, le groupe sur la prostitution des mineur·es qui associe les acteurs de la justice (parquet des mineur·es, juge des enfants) police, gendarmerie, services de la Protection judiciaire de la justice (PJJ), l’Éducation nationale, la prévention spécialisée, des villes, le CHU, Unité d’accueil pédiatrique des enfants en danger (UAPED), etc.



LUTTER CONTRE
LA PROSTITUTION DES MINEUR·ES

En novembre 2021, le premier plan national de lutte contre la prostitution des mineur·es a été lancé par le secrétariat d'État chargé de l'enfance et des familles. Ce plan national met en avant trois objectifs principaux : mieux repérer les enfants victimes, protéger et accompagner les victimes dans une reconstruction de leur parcours de vie, poursuivre et réprimer plus efficacement les « clients » et les proxénètes. C'est dans ce cadre que le Département de Loire-Atlantique a adopté de nombreux dispositifs d'alerte et de prise en charge.


© Observatoire départemental des violences faites aux femmes





15 ans est l'âge moyen de l'entrée dans le système prostitutionnel

163 cas de mineur·es en situation ou risque de prostitution en Loire-Atlantique

1 mineur·e en situation de prostitution sur 2 a été victime de violences au sein de sa famille et pour 1/3 de ces enfants, les violences subies dans le cadre familial étaient sexuelles.

Sensibiliser et aider les professionnel·les à mieux appréhender la prostitution des mineur·es



Le 16 septembre 2022, l'Observatoire des violences faites aux femmes, en partenariat avec la Direction Enfance Familles, a organisé un temps de sensibilisation destiné aux professionnel·les en contact avec des jeunes en situation de prostitution ou en risque de l'être.
L'objectif de ce temps fort visait à partager les enjeux de repérage et d'accompagnement des jeunes, mais aussi de proposer des clés pour identifier les conduites à risque prostitutionnel, favoriser une prise en charge adaptée et créer ainsi une culture commune de la protection.
Plus de trois cents professionnel·les y ont participé.

En complément, deux documents ont été créés et diffusés en 2022 pour aider et faciliter les démarches des professionnel·les qui cherchent à se former pour prévenir la prostitution des mineur·es et prendre en charge les jeunes victimes.

06 03 68 39 50

Ligne d'écoute dédiée à la prostitution des mineur·es. (Ligne téléphonique portée par l'ATDEC : Association territoriale pour le développement de l'emploi et des compétences)

LE SAVIEZ-VOUS ?

La prostitution des mineur·es est le fait, pour une personne âgée de moins de 18 ans, de se prêter contre rémunération ou avantage en nature ou la promesse de l'un des deux, à des relations sexuelles physiques ou virtuelles.

COMMUNIQUER

ET SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

À travers la sensibilisation des professionnel·les et des partenaires sur les différentes situations de publics victimes de violences, le Département cherche à créer une culture commune de la protection pour favoriser une écoute et un accompagnement renforcés.





Prévenir les violences et les incivilités dans le sport



En 2022, au côté de ses partenaires et notamment de l'État qui pilote la cellule de veille départementale, le Département a déployé des actions de sensibilisation et de prévention des violences sexuelles dans le sport en partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile, à l'attention des collégien·nes mais aussi des professionnel·les et bénévoles sportif·ves des délégations du pays de Retz, de Saint-Nazaire et du vignoble.

Sur la délégation Ancenis, ont notamment été organisées deux soirées d'échanges sur Mésanger, le 20 octobre 2022 puis le 24 novembre 2022, animées par l'association et ouvertes au public, pour aborder la prévention des violences, des incivilités et des discriminations dans le sport avec un zoom sur la lutte contre les violences sexuelles, la pédocriminalité et le bizutage en milieu sportif.

Écouter les victimes

Dans le cadre de l'appel à projet du Département sur la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, l'association nantaise SOS Inceste et violences sexuelles avait été retenue pour la mise en place d'un dispositif de Mobil'Ecoute sur le territoire de la délégation vignoble. Des permanences d'écoute psychologique au plus près du public à l'aide d'un camion aménagé se poursuivent ainsi depuis septembre 2021, pour accueillir les personnes victimes de toutes sortes de violences sexuelles : viols et agressions sexuelles dans l'enfance et à l'âge adulte, viol conjugal, inceste, pédocriminalité, harcèlement sexuel, etc.



En parallèle, sur ce même territoire, un partenariat entre l'association et le Département s'est engagé pour communiquer sur le sujet de l'inceste. Ainsi, les professionnel·les du Département ont été sensibilisé·es sur les modalités de sa prise en charge, afin d'apprendre à communiquer sur le sujet et favoriser l'expression des victimes, leur prise en considération et leur accompagnement.

Un deuxième volet d'intervention a consisté à informer et sensibiliser le grand public à travers un théâtre-débat. Organisée le 16 novembre 2022 à la Haye-Fouassière, la pièce de théâtre « Compartiment Fumeuses » jouée par la Compagnie de l'ombelle a été suivie d'un débat coanimé par l'association et le Département pour faciliter la compréhension du sujet des violences sexuelles intrafamiliales, présenter l'accompagnement des victimes et les étapes nécessaires à la reconstruction.

FORMER LES PROFESSIONNEL·LES

POUR ACCOMPAGNER LES PUBLICS DISCRIMINÉS


© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

Soutenir la parentalité par l'accompagnement des familles



Afin de réduire les inégalités sociales en matière de santé dans le secteur de la petite enfance, le Département permet aux enfants âgé·es de 0 à 6 ans de bénéficier de consultations gratuites auprès de professionnel·les de la Protection Maternelle et Infantile (PMI). Fin septembre 2022, ce sont l'ensemble des professionnel·les de la PMI du Département qui ont pu bénéficier de la formation « Petits pas Grands pas » de l'Agence des Nouvelles Interventions Sociales et de Santé (ANISS).

L'objectif principal de cette formation est de sensibiliser à la question de l'attachement et du lien parents-enfants. Une attention particulière a été portée au soutien à la parentalité auprès des familles monoparentales, du fait de leur vulnérabilité. Les femmes, majoritaires dans ces structures familiales peuvent, par exemple, bénéficier d'un accompagnement gratuit dès le début de leur grossesse.

Afin de mieux cerner les besoins des familles, les professionnel·les intervenant à domicile ont reçu une « mallette pédagogique » qui les aide à donner confiance aux personnes rencontrées en se centrant sur leurs besoins et rompre leur isolement.

Former les professionnel·les du social et de l'éducation à la santé affective et sexuelle autour du droit des femmes



À l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, le Département a proposé un temps d'échanges à ses professionnel·les de l'action sociale engagé·es dans les domaines du social, de l'éducation à la santé affective et sexuelle autour de la pièce de théâtre Fallopes.

Celle-ci, proposée par la Compagnie de la Lionne à Plumes, inspirée du vécu de militantes, porte sur la lutte pour les droits des femmes, notamment sur les sujets de la contraception, du consentement, du droit à l'avortement et du droit à disposer de son corps. 108 professionnel·les y ont participé.

Par ailleurs, tout au long de l'année, des actions sur cette thématique sont portées sur les territoires des délégations. Les centres de santé sexuelle, anciennement appelés centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), financés par le Département, sont des lieux d'échanges, d'informations, de prise en charge et d'accompagnement sur des questions relatives à la santé sexuelle et à la sexualité.



RENDRE LES HABITANT·ES

ACTEUR·RICES POUR FAIRE RECULER LES STÉRÉOTYPES

POUR VOUS
ET AVEC VOUS !



Prise en compte de critères de diversité dans les concertations citoyennes



En 2017, le critère de diversité a été inscrit dans les principes socles de la concertation citoyenne au Département. Pour atteindre cet objectif, la collectivité cherche à multiplier les canaux d'information vers les habitant·es, y compris avec une démarche de contacts dans l'espace public.

Lors de l'élaboration du règlement de la première édition du budget participatif du Département, une concertation s'est déroulée en septembre 2022, avec une mobilisation sur une douzaine de lieux du département. Elle a permis à 1 794 personnes de répondre à un questionnaire pour déterminer 3 grands principes du règlement. Adopté en décembre 2022, ce dispositif de démocratie participative permet de proposer des projets d'intérêt général répondant aux enjeux d'écologie, de solidarité et de citoyenneté.

Dans la seconde phase, une attention a également été portée à la diversité des participant·es dans la composition du comité citoyen, garant de la démarche. Une recherche de diversité de profils (genre, âge, lieu d'habitation, catégorie socio-professionnelle), a été conduite, puis un outil a permis la réalisation d'un tirage au sort aléatoire pour le choix final des membres du comité, garantissant ainsi la diversité des profils du collectif.

Créer des espaces d'expression pour favoriser l'échange sur les sujets d'égalité et de diversité



La Bibliothèque départementale de Loire-Atlantique (BDLA) propose des espaces d'expression, notamment destinés aux équipes du réseau des 197 bibliothèques communales et intercommunales accompagnées, et facilite ces échanges en mettant à disposition des supports ou des formations liés aux thématiques de l'égalité et de la diversité. La BDLA a, par exemple, mis en place un fonds à destination des adolescent·es qui met en valeur les questions liées au féminisme, à la sexualité, à la vie affective, aux discriminations, etc.

Elle propose également, en prêt, des outils d'animation liés aux enjeux de l'égalité des droits et de la diversité avec des valises thématiques comme « les clichés en tous genres », traitant des stéréotypes discriminants. Ces supports se déclinent également sous d'autres formats, comme des prêts d'exposition avec, à titre d'exemple, l'exposition « les nouvelles héroïnes de BDs » pour un regard sur la représentation des femmes dans la bande dessinée.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le mot « diversité » correspond, d'après le dictionnaire Larousse, à « l'ensemble des personnes qui diffèrent les unes des autres par leur origine géographique, socio-culturelle ou religieuse, leur âge, leur sexe, leur orientation sexuelle, etc., et qui constituent la communauté nationale à laquelle elles appartiennent ».



Tournée de cinéma-débats autour du film Croquantes sur la place des femmes dans le monde agricole



Afin de rendre plus visibles les agricultrices et de lutter contre les stéréotypes qui marquent encore leur métier, le Département a soutenu l'association Hector et Nestor pour son film Croquantes, réalisé par Tesslye Lopez et Isabelle Mandin en collaboration avec le groupe femmes du Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM). Ce documentaire donne la parole à dix agricultrices, présente leur quotidien entre vie professionnelle et vie personnelle – souvent lourde en travail domestique – et montre comment leur désir de s'affirmer dans leur secteur peut parfois être semé d'embûches.

Avec une première projection le 7 octobre 2022 au cinéma Le Katorza à Nantes, Croquantes a continué à être diffusé avec 9 projections permises grâce au soutien du Département. Cette tournée de projections-débats, organisée par l'association sur les six délégations, aura donné l'occasion d'accueillir, au cours de ces séances, 1 249 personnes dont 1/3 d'hommes et 2/3 de femmes toutes générations confondues.

https://lesfilmshectornestor.org/Projections-rencontres



S'APPUYER SUR LES VECTEURS
DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DU SPORT

Le Département s'engage pour la création de liens forts sur le volet culture– social avec les acteurs du territoire et la mise en place de médiations spécifiques en direction des publics accompagnés. Par ailleurs, au travers de l'animation sportive départementale, le Département accompagne les publics prioritaires relevant de ses compétences avec une grande vigilance pour proposer des activités adaptées et faire de l'inclusion un vecteur d'intégration.

La culture, un lien social vers le grand âge



Dans le cadre de son engagement pour consolider le lien culture-social, le Département finance notamment des actions de diffusion culturelle (musique, danse, cirque, marionnettes, conte…) dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), pour un public souvent éloigné des évènements culturels. Des partenariats avec les établissements culturels départementaux comme Musique et Danse en Loire-Atlantique et le Grand T complètent ces actions de diffusion culturelle auxquelles s'ajoutent à partir de 2023 des projets spécifiques de résidences de création dans 6 EHPAD.



© FredFrocse-istockphoto

Quelle différence entre handisport et sport adapté ?

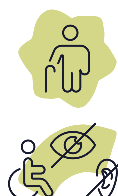
Le Handisport

Cette activité est destinée aux personnes en situation de handicap visuel, auditeur ou moteur. Parmi les activités sportives accessibles aux personnes en situation de handicap on retrouve l'athlétisme, le rugby fauteuil, le cecifoot, le tennis fauteuil, etc... La pratique sportive handisport nécessite des locaux accessibles aux personnes en situation de handicap, du matériel adapté et un encadrement spécial.

Le sport adapté

Le sport adapté s'adresse aux personnes qui présentent un handicap psychique ou mental. Les règles de sport peuvent être simplifiées ou adaptées, selon le degré de gravité du handicap des pratiquants et pratiquantes. Dans ce cadre, les locaux ne nécessitent pas d'adaptation spécifique et le matériel utilisé est souvent le même que ceux des sports classiques.

Des actions sportives dédiées aux personnes âgées ou en situation de handicap



Initiés par les professionnel·les du Département et désormais repris par des partenaires locaux ou départementaux, des créneaux d'activité physique adaptée sont déployés sur le vignoble et ce sont plus de 600 personnes qui pratiquent, chaque semaine, ces activités en proximité, réparties sur 17 communes. Afin de visibiliser ces offres et d'en accroître l'audience, le Département a organisé, le 4 octobre 2022, à La Planche, la 4e rencontre Sport Santé Seniors vignoble. Cette journée a réuni de très nombreux partenaires proposant une offre sportive riche et diversifiée et la mise en relation avec des professionnel·les de santé.

Plus largement, des actions sportives adaptées aux personnes en situation de handicap sont également proposées par l'animation sportive départementale, en lien avec le schéma autonomie. Un travail partenarial a notamment été mené avec les établissements pour personnes handicapées à l'occasion de l'organisation du triathlon de l'animation sportive qui a lieu le 5 juillet 2023. Pour les plus jeunes, le Département a par ailleurs mis en place un protocole d'accueil sur l'ensemble du territoire pour favoriser la pratique d'enfants en situation de handicap au sein d'écoles multisports. Ce protocole prévoit par exemple des temps de rencontre parents/enfants/éducateur·rices. Sur plusieurs délégations, des écoles multisports dédiées se développent avec une dizaine créées actuellement.

En 2023, **12** clubs et **4** établissements et services accueillant des personnes en situation de handicap ont été soutenus par le Département.

Des séances de rugby adapté organisées par le Département



Partenaire de la coupe du monde de rugby 2023, le Département organise des séances de rugby adapté pour faire découvrir ce sport à des personnes en situation de handicap mental ou psychique.

La première séance de découverte en sport adapté, organisée à Saint-Herblain, pour un groupe de personnes issue d'un établissement et service d'aide par le travail (ESAT), a permis de proposer des apprentissages avec de la manipulation de ballons, des jeux de rôle, une approche ludique, dans une ambiance détendue, pour découvrir le terrain avant de terminer par des petits matchs et des drops pour apprendre à tirer. Ce groupe a été encadré par des accompagnateur·rices sportif·ves spécialisé·es, une animatrice sportive du Département et un conseiller technique de la fédération française de sport adapté.



Entre septembre 2022 et août 2023, **23** clubs et comités sportifs, au titre du handisport et du sport adapté, ont reçu le soutien financier du Département.



© Camille Bruhay

« Tous·tes au sport, sport pour tous·tes » sur la base de Vioreau Pleine Nature

À l'occasion de l'évènement sport-santé « Tous·tes au sport, sport pour tous·tes », organisé par le Département sur la base départementale de Vioreau Pleine Nature, début septembre 2022, 200 personnes en situation de handicap des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) du territoire de la délégation Châteaubriant ont participé à une journée de sport adapté.
Les éducateur·rices sportif·ves du Département ont préparé et encadré les différentes activités qui ont été proposées tout au long de la journée, accompagné·es par des partenaires ainsi que par les Mar'soins, acteur santé du territoire qui a proposé un atelier sur le bien manger.
De nombreuses activités sportives étaient à découvrir : VTT, escalade, tir laser, catamaran, etc.

Bouger au féminin : des séances pour reprendre une activité physique

« Bouger au féminin » est une action menée par le Département de Loire-Atlantique, en partenariat avec le Relais Accueil Proximité, Espace de Vie Sociale de Petit Auverné, lequel accompagne des familles et des femmes dans leur vie quotidienne. Cette action est destinée aux femmes isolées ayant entre 20 et 60 ans, qui souhaitent venir ou revenir vers une activité physique, dans une ambiance conviviale. Elle leur permet aussi de retrouver du lien, de sortir de chez elles et de prendre du temps pour elles. Tous les 15 jours, une dizaine de participantes se retrouvent donc pour pratiquer ensemble différentes activités physiques de plein air, dont l'animation est assurée par le Département, à l'exemple de cette séance de tir-à-l'arc qui a été organisée aux Forges de Moisdon-la-Rivière au sud de Châteaubriant.

FAIRE DES PLUS JEUNES

DES AMBASSEUR·RICES DE L'ÉGALITÉ

Dans le cadre de son projet éducatif « Mon parcours collège », le Département poursuit son investissement autour de la citoyenneté en proposant des actions et dispositifs structurés autour de quatre grands thèmes : apprentissage de la citoyenneté et développement durable, réussite scolaire et découverte des métiers, santé bien-être et sécurité, et éducation artistique et culturelle avec ouverture sur le monde.

Un atelier sur les discriminations lors du rallye des délégué·es élèves des collèges



En 2022, le rallye des délégué·es a eu lieu fin novembre autour de l'exposition « Nous et les autres » qui aborde la question du racisme. Les délégué·es de 6 collèges y ont participé. Cette action a permis de présenter l'exposition aux élèves pour qu'ils en parlent au sein de leurs établissements et incitent à la faire venir.

Rencontre avec des athlètes de haut niveau en situation de handicap



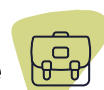
Le Département de Loire-Atlantique a souhaité se saisir de l'opportunité des « Jeux de Paris 2024 » pour inscrire son action dans la promotion des valeurs du sport et de l'olympisme.

L'une de ces actions consiste à soutenir les athlètes de Loire-Atlantique en préparation notamment paralympique. Ainsi, 13 sportif·ves amateur·es en paralympique, sont actuellement accompagné·es financièrement par le Département.

Pour faire découvrir ces athlètes aux parcours souvent exemplaires et inspirants, des rencontres ont été organisées en 2022-2023 notamment auprès des collégien·nes.



Promouvoir et développer l'éducation à la citoyenneté auprès des collégiennes et collégiens



Dans le large panel d'actions éducatives, proposées à travers la venue et l'intervention d'acteurs associatifs au sein des établissements du département, nombreuses sont celles en lien avec les thématiques égalité et diversité regroupées notamment dans l'axe « Promotion de l'égalité - lutte contre les discriminations et les stéréotypes ».
Ces actions peuvent prendre différentes formes, avec des prêts d'expositions, de visites sur site pour un projet, des jeux, etc. D'autres actions abordent aussi ces thématiques comme celles autour de l'« Éducation à la santé affective et sexuelle » avec une intervention des Centres de santé sexuelle au sein des collèges.

En 2022, le Département a renouvelé son appel à projet Citoyenneté notamment auprès de partenaires privilégiés, les mouvements d'éducation populaire. Il couvre les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024 avec trois projets soutenus sur ces thématiques :

- des séances de sensibilisation auprès des collégien·nes sur la thématique « Lutte contre les discriminations liées aux inégalités sociales », animées par l'observatoire des inégalités avec l'outil du jeu Monopoly. Pour l'année scolaire 2022-2023, cette action a été déployée sur 9 collèges pour 900 élèves sensibilisé·es.
- la question du cyberharcèlement, animée par les CEMEA dans le cadre du travail sur les réseaux sociaux pour amener les élèves à une meilleure connaissance du fonctionnement d'Internet et des réseaux sociaux ainsi que des risques liés à leurs usages.
- une action de lutte contre le harcèlement encadrée par le mouvement Léo Lagrange.

(7) magazine sciences humaines mars 2022 N°345

LE SAVIEZ-VOUS ?

« Le validisme – ou capacitisme – désigne un système de préjugés et de discriminations à l'égard des personnes en situation de handicap. Une société validiste considère les personnes sans handicap (« valides ») comme la norme, le handicap étant perçu comme un manque, et non comme une conséquence d'évènements de la vie ou d'une diversité au sein de l'humanité. »(4)

Poursuite des actions de sensibilisation sur le vieillissement et le handicap auprès des jeunes



Avec le projet #Scro!lmonvieux, le Département de Loire-Atlantique et l'Agence régionale de santé ont souhaité mettre en valeur les métiers de l'aide à la personne. Cette action a permis à des lycéen·nes volontaires en terminale SAPAT au lycée Jean-Baptiste-Ériau, à Ancenis, de monter un projet vidéo pour donner envie aux collégien·nes et lycéen·nes de s'orienter vers les professions de l'aide à la personne. Tout au long de l'année scolaire, ces jeunes ont eu la liberté de saisir le quotidien de résident·es dans plusieurs Ehpad du pays d'Ancenis avec l'idée de « casser les préjugés » et de mettre en valeur les métiers du grand âge. En 2023, les lycéen·nes ont reçu pour ces projets vidéo une attestation de réalisation d'une mission d'engagement citoyen au sein d'une collectivité territoriale.

Promotion du service civique auprès de jeunes en situation de handicap



Cette action a été intégrée dans le cadre du schéma pluriannuel « Engagement pour l'inclusion » et deux jeunes ont ainsi été accueilli·es en 2022 au cœur de ce dispositif. Au sein de la MDPH, plusieurs séances d'information sur le service civique ont ainsi été réalisées pour faire la promotion de ces missions. Par ailleurs, le Département soutient le projet solidarité aidants de l'association Unis-Cité très engagée en faveur de l'inclusion des jeunes en situation de handicap, notamment pour leur favoriser l'accès au service civique. Les volontaires en service civique concerné·es par cet accompagnement aménagé rencontrent sur 2 à 3 jours par semaine les aidant·es et/ou les aidé·es pour tisser des liens, mettre en place des sorties, etc.



© droits réservés

Ateliers du LUNe sur les questions d'égalité et de discriminations



Le Département encourage l'apprentissage des nouveaux outils et usages du numérique. Le Laboratoire des usages numériques de Loire-Atlantique, le LUNe, situé sur l'île de Nantes, accueille chaque année les collégien·nes pour des ateliers sur les questions d'égalité et de discrimination. En 2023, le LUNe a poursuivi ses ateliers « Tech'chercheuses » et « Une mission pour Lunité ! ».

En janvier 2023 et pendant les vacances scolaires, 6 ateliers ont permis à 58 jeunes de découvrir les nouveaux usages numériques sous le prisme de la contribution des femmes au numérique avec l'initiation à l'impression 3D, au code, aux robots Lego et au studio vidéo (28 jeunes en service civique et 30 jeunes de 11 à 18 ans). À l'occasion de ces mêmes vacances scolaires, 46 jeunes de 11 à 18 ans ont pu bénéficier de 4 ateliers afin de participer à « Une mission pour Lunité ! » pour résoudre une enquête au sein d'une agence chargée de lutter contre les situations de harcèlement.

VALORISER DES FIGURES HISTORIQUES

DE LA LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Inauguration du collège « Camille Lepage » à Loireauxence



Le 9 novembre 2022, à Loireauxence, le Département a inauguré le collège Camille Lepage. L'établissement, ouvert à la rentrée scolaire 2021, a consacré une année de concertation pour rechercher son nom.

A partir d'une liste de 6 noms de femmes célèbres, préparée par les professeur·es, tou·tes les élèves ont effectué un large travail de recherche et de création, dans lequel chaque niveau était mis à contribution. Les 6e étaient chargé·es de confectionner des affiches présentant les candidates, les 5e de réaliser des sculptures en écho à leur engagement et les 4e de préparer des discours appelant à voter pour chacune d'entre elles.

Un vote a conclu l'ensemble de cette démarche et a permis de célébrer une talentueuse photo-journaliste originaire de la région, assassinée en 2014 alors qu'elle effectuait son métier en République centrafricaine.



© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique



© Archives départementales

Inspirer un développement de la pratique féminine du sport



Le Département a initié en novembre 2022 une rencontre avec des collégien·nes du quartier Grand Bellevue autour de la projection d'un film documentaire sur l'histoire d'Alice Milliat. Ce film : « Les incorrectes » retrace l'engagement d'Alice Milliat et les débuts du sport féminin. Il est réalisé par Anne-Cécile Genre et coproduit par la Fondation Alice Milliat. Tant sur le fond que sur la forme, cette rencontre a suscité un vif intérêt chez les enseignant·es et les élèves et a amené à engager une réflexion pour renouveler et pérenniser cette offre.

A l'occasion du 8 mars, une soirée Sports et Femmes a réuni une centaine de personnes à la maison des sports en partenariat avec le Team Elles. À cette occasion, Mélissa PLAZA, footballeuse professionnelle et autrice de Pas pour les filles ?, un livre qui retrace son parcours à contre-courant dans le monde du football, a pu témoigner de la place des femmes dans le sport de haut niveau avec l'objectif de sensibiliser sur les stéréotypes de genre dans le sport.

600

BD sur la vie d'Alice Milliat ont été acquises et sont distribuées lors d'événements.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Ce qui caractérise Alice Milliat, née à Nantes en 1884, c'est son amour pour le sport ! Elle pratique l'aviron, la nage, le hockey et devient, en 1915, présidente du club Femina Sport. Puis, en 1919, elle dirige la nouvelle Fédération des sociétés françaises des sports féminins, avant de créer la Fédération sportive féminine internationale dès 1921.



03

CONCRÉTISER L'AMBITION D'UNE SOCIÉTÉ

plus égalitaire dans toutes les politiques publiques.

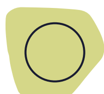


PARTAGER L'ENGAGEMENT DÉPARTEMENTAL

AVEC TOUTES LES INSTITUTIONS

INCITER LES PARTENAIRES ET LES ENTREPRISES À ENGAGER UNE DÉMARCHE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ

Afficher cet engagement au sein des conventions avec les partenaires



Les modèles de convention, utilisés par l'ensemble des agent·es départementaux.ales avec les partenaires ont été mis à jour en 2022-2023 et contiennent désormais une clause renvoyant à l'engagement départemental en faveur de l'égalité et de la diversité.

Favoriser la mixité professionnelle auprès des entreprises assurant des prestations externalisées



Le Département a cherché à identifier des leviers pour favoriser la mixité professionnelle auprès des entreprises assurant des prestations externalisées pour la collectivité telles que le nettoyage et le gardiennage. Cette volonté se traduit par l'introduction d'un article dans le dossier de Consultation des Entreprises (DCE) qui fait part de l'engagement de la collectivité en matière d'égalité et de diversité.

Lors de la consultation et de l'analyse des offres, le volet « responsabilité sociétale des entreprises » (RSE) est pris en compte (ex : marché nettoyage).

Faire progresser le nombre de marchés publics intégrant des conditions relatives à l'égalité ou la diversité



En 2023, dans l'ensemble des marchés publics de la collectivité, une mention explicite sur la labellisation AFNOR égalité diversité obtenue par le Département est intégrée dans les documents informant les fournisseurs. Un accès aux engagements du Département est spécifiquement indiqué via un lien dans le règlement de consultation.

Une clause d'exécution du marché relative à la cohérence de l'intervention avec les engagements du Département est également systématiquement présente dans ces documents. Par ailleurs, si l'égalité femmes-hommes constitue un critère d'analyse des offres dans certains marchés, une clause d'exécution relative à l'égalité femme homme a notamment été introduite dans 2 marchés : en 2022, au sein du marché de vêtements de travail pour les agent·es collèges avec un critère sur l'existence d'une gamme d'articles adaptés aux femmes dans l'analyse et, en 2023, dans le marché relatif à la fourniture de protections individuelles pour le Département et pour le service départemental d'incendie et de secours (SDIS 44).

Sur l'ensemble des marchés passés par le Département :

38,32 %

sont socialement responsables

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est définie par la commission européenne comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes.



Diversifier les marchés avec clause d’insertion



Le nombre de marchés du Département intégrant des clauses insertion a augmenté de 39 % en 2022.
Si l’intégration de ces clauses relève d’une obligation légale, l’approche volontariste du Département sur certains secteurs d’activité permet d’en faire progresser le nombre, et s’attache à viser des secteurs plus féminisés pour contribuer à la mixité.

Par ailleurs, les marchés réservés aux structures d’insertion sont en augmentation et se diversifient (traiteurs, maintenance des espaces verts, maintenances des vélos…). Des marchés sont également réservés aux structures du handicap à l’instar du « contrôle, sécurisation et nettoyage écologique des véhicules », des « prestations de mise sous pli de documents et d’affranchissement pour les services du Département », des « prestations de restauration pour les réunions institutionnelles, les réunions publiques et manifestations diverses du Département de Loire-Atlantique » ainsi que des « prestations de blanchisserie du Centre départemental enfance familles (CDEF) ».

De nouvelles consultations avec critères de responsabilité sociétale des entreprises (RSE), récemment simplifiés ainsi que leur grille d’analyse, ont été relancées en 2022-2023.

Renforcer à l’avenir l’engagement des prestataires



En janvier 2023, sur le domaine de la commande public, deux orientations, posées par l’AFNOR suite à l’audit de du label égalité diversité à mi-parcours, sont travaillées pour envisager des pistes de progrès :

- renforcement des exigences en matière de lutte contre les discriminations et de prévention des violences sexistes et sexuelles dans les marchés publics ;
- renforcement des modalités de contrôle de la mise en œuvre des critères égalité-diversité dans les marchés publics.

MOBILISER

TOUTES LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ET LA DIVERSITÉ DANS LES DOCUMENTS STRATÉGIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

Un nouveau plan d'éducation artistique et culturelle pour un public plus diversifié et une accessibilité accrue



Le Plan « Grandir avec la culture » s'inscrit dans la politique d'éducation artistique et culturelle menée par le Département qui investit chaque année pour proposer une offre riche et variée à 115 000 scolaires, dont 70 000 collégien·nes.

En novembre 2022, une nouvelle convention « Grandir avec la culture » a été signée avec l'État, la Direction régionale des affaires culturelles et l'Éducation nationale, ainsi que la Direction diocésaine de l'enseignement catholique. Celle-ci réaffirme le soutien aux parcours culturels des élèves en y précisant notamment l'ambition de viser la diversification des publics bénéficiaires, des territoires ainsi que l'accessibilité à l'ensemble des scolaires (sections d'enseignement général et professionnel adapté SEGPA, Unités localisées pour l'inclusion scolaire ULIS et les réseaux d'établissements scolaires REP+ etc.).



Des engagements inscrits au cœur de la politique prévention et protection de l'enfance



Les engagements du Département sur le volet égalité-diversité ont été intégrés dans le schéma départemental prévention et protection de l'enfance 2023-2028.
Ce dernier a été adopté en décembre 2023 avec une feuille de route pour 3 ans. Les actions relatives à l'égalité, la diversité et ainsi qu'à l'éducation à la vie affective et sexuelle sont incluses dans le cadre des actions portées notamment par les services de la protection maternelle et infantile (PMI).

Rendre le tourisme accessible à toutes et tous



Le schéma du tourisme et des loisirs responsables 2023-2028, adopté en juin 2023, contribue à travers ses objectifs à développer des actions visant à l'égalité et à la diversité. L'engagement, de permettre à chacun et chacune des habitant·es et visiteur·euses de Loire-Atlantique de pouvoir partir en vacances, de découvrir les richesses de la Loire-Atlantique, même sur une seule journée en est une illustration.

Des actions spécifiques en faveur d'un tourisme social et solidaire (personne en précarité, personne en situation de handicap, etc.) seront notamment à rechercher et à mettre en œuvre. Le Département poursuit d'ailleurs son animation des partenariats avec des acteurs mobilisés pour un tourisme accessible et solidaire : Vacances et Familles, l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT).

28 des **101**

engagements du projet stratégique départemental 2021-2028 touchent à la thématique égalité-diversité

Apporter une expertise pour améliorer l’accessibilité des offres touristiques



En vue d’assurer la meilleure accessibilité des offres touristiques, le Département maintient, parmi les missions confiées à Loire-Atlantique Développement (LADSPL), les démarches de conseil sur l’accessibilité des structures touristiques en Loire-Atlantique, notamment autour de la labellisation Tourisme & Handicap des acteurs du territoire. L’accessibilité prise en compte ne sera pas seulement physique et devra intégrer toutes les formes de handicap (déficience auditive, mentale, moteur et visuelle).

Des actions fléchées égalité-diversité dans les schémas personnes âgées et handicap



L’écriture des deux schémas « Bien vieillir en Loire-Atlantique », et « Engagement pour l’inclusion », pour la période 2023-2028, a pris pleinement en compte dans leur conception les enjeux du plan d’actions Égalité-Diversité en les plaçant au cœur de leurs futurs engagements départementaux notamment en déclinant des actions favorisant la mixité des publics.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le label TOURISME & HANDICAP est une marque d’État créée en 2001, portée par l’Association Tourisme & Handicaps. Elle représente la dimension sociale du tourisme durable (accessibilité). Elle concerne, l’hébergement, la restauration, les sites touristiques, les sentiers de randonnée, les plages, les activités nautiques… Les 4 handicaps retenus sont : auditif, mental, moteur, visuel.

Un accompagnement renforcé pour les publics fragilisés avec le Plan départemental d’actions pour le logement et l’hébergement des personnes défavorisées (PDLAHPD)



Le PDLAHPD 2021-2025, copiloté par le Département, la CARENE, la métropole de Nantes et l’État, a bien identifié les femmes victimes de violences comme un des publics prioritaires de ce plan. Celui-ci considère également les gens du voyage et les migrant·es européen·nes non sédentaires comme prioritaires. L’intervention du Département peut être mise en œuvre par l’intermédiaire d’opérateurs comme Saint Benoit de Labre ou le Relais. L’enjeu actuel est de renforcer le lien avec les dispositifs de droit commun existants et accessibles dans les espaces départementaux des solidarités (EDS).

Pour l’année 2023, plusieurs actions et avancées ont permis de mieux accompagner ces publics:

1) La réforme du fonds de solidarité pour le logement permet ainsi de simplifier l’accès aux aides et à l’accompagnement aux familles monoparentales. Ce fonds s’adresse aux ménages les plus modestes hors Nantes métropole. Le Département a mené une démarche volontariste pour aller au-delà des critères calculés selon le coefficient familial par la caisse d’allocations familiales (CAF). Les enfants sont ainsi pris en compte même lorsqu’ils ne sont pas à charge du parent selon la CAF.

2) La simplification de l’accès aux mesures d’accompagnement social au logement. Son accès pour les femmes victimes de violences est facilité sur la base d’un mode déclaratif, sans conditions de ressources, ni obligation de dépôt de plainte.

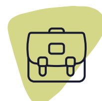
3) Le financement de places d’hébergement d’urgence dans le cadre du dispositif « Logement d’abord » piloté par l’État. Une subvention a été allouée à des associations qui ont des places d’hébergement d’urgence pour les femmes victimes de violences (Saint Benoit de Labre, Les Eaux Vives, Emmaüs, Trajet). Le dispositif permet également de soutenir des associations répondant à des besoins spécifiques à l’instar du projet GExiste qui permet de trouver des solutions d’hébergement pour femmes sans domicile fixe avec addiction et chien.

4) Un travail transversal entre différentes politiques publiques du Département (insertion, habitat, enfance et protection des familles et logement) est engagé pour accompagner la sortie vers les logements des jeunes de l’Aide sociale à l’enfance (ASE) ainsi que pour les mineur·es non accompagné·es (MNA).

METTRE LES CONCEPTIONS D'ESPACES PHYSIQUES AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ



Des cours de collèges « apaisées » et des sanitaires mixtes



Dans le cadre de son programme de modernisation continu des collèges publics, le Département a initié, en 2022, plusieurs démarches design de service sur l'espace des cours des collèges Arthur Rimbaud à Donges et Victor Hugo à Nantes. Sur l'établissement de Donges, des ateliers participatifs et des travaux ont été menés pour répondre aux attentes des élèves et correspondre aux objectifs portés par le Département. Ces opérations intègrent dans leur conception une réflexion sur une perspective genrée pour favoriser la mixité.

En 2022-2023, l'objectif est de réaménager 2 cours par an ainsi que des sanitaires. La question des sanitaires mixtes constitue un véritable enjeu pour les établissements qui se trouvent parfois en difficulté pour offrir des espaces à la fois mixtes, privatifs et fermés. Des expérimentations de toilettes non genrés sont en cours dans certains établissements.

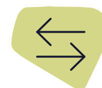


Accroître l'accessibilité des espaces naturels



Au titre des activités de pleine nature, le Département poursuit l'aménagement des itinéraires de randonnée du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) et du plan départemental des espaces sites et itinéraires des sports de nature (PDESI). 80 % des sites sont actuellement accessibles et 10 itinéraires sont totalement adaptés aux personnes en situation de handicap.

Aménager les haltes cyclotouristiques



Dans le cadre du projet d'aménagement et de l'appel à projets pour les haltes cyclotouristiques de la Vélodyssée, le Département a intégré le critère d'accessibilité. Il prévoit de déployer un mobilier adapté aux personnes à mobilité réduite, par exemple des tables utilisables par une personne en fauteuil. Ces tables ont précédemment pu être installées sur des aires de repos dans le département (exemple itinéraire Loire à Vélo, espaces naturels sensibles, etc.).

INTÉGRER LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LES APPELS À PROJETS DU DÉPARTEMENT


© Coralie Monnet

Poursuivre le développement de la pratique sportive féminine



Au travers du dispositif « Sport et femmes : gagnons du terrain ! », le Département renouvelle son soutien à des actions engagées pour l’accompagnement de nombreux événements féminins ou à l’organisation de nombreux temps forts sur cette thématique :
le 18 novembre 2022 pour la Journée Alice Millat,
le 23 janvier 2023 avec le Défi Sport féminin à la cité des congrès à Nantes, le 7 mars 2023 au sein de l’Université de Nantes, le 8 mars 2023 avec le team Elles Cyclisme.

Une réflexion est également engagée sur la place du sport pour les femmes autour de la maternité (pré ou post accouchement) en lien avec les professionnel·les de la Protection maternelle et infantile, avec la mise en place de projets Sport et femmes au sein des délégations: « Bouger au féminin » (Châteaubriant), « raid féminin » (Ancenis) et « Sport et maternité » (pays de Retz).

Un appel à projets « Encourager la pratique quotidienne du vélo » pour tous les publics



Cet appel à projet vise à favoriser l’usage quotidien du vélo auprès des jeunes, des sénior·es et des personnes en situation de handicap notamment. Pour l’édition 2022, la question de la pratique féminine a été identifiée comme prioritaire et a donné lieu à un certain nombre d’actions.

À titre d’exemple, l’action « Accompagner le vélo au féminin » de l’association Place au vélo estuaire a permis l’organisation d’un évènement le 28 novembre 2022 au cinéma Cinéville de Saint-Nazaire pour présenter ses activités et diffuser deux documentaires. L’objectif de Place au vélo estuaire est de remettre le plus de personnes possibles sur des vélos, et en particulier le public féminin.



En 2023, sur les 200 projets déposés au titre des projets jeunesse et citoyenneté :

70 entraient dans la thématique « égalité des droits et discriminations » pour un montant total de 214 072 €.

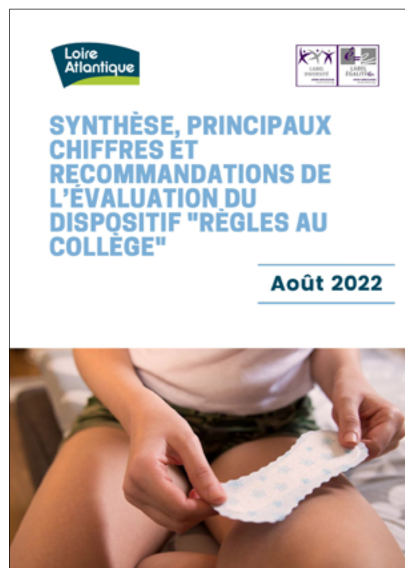
Ce dispositif s’adresse aux associations, porteuses d’engagements, qui développent des projets pour les jeunes ou qui les soutiennent dans leurs initiatives.
Les actions visées doivent concerner au moins une des quatre priorités que sont l’engagement des jeunes, l’éducation à la citoyenneté et le renforcement des liens intergénérationnels, l’égalité des droits ainsi que la lutte contre les discriminations.

FAIRE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ UN LEVIER DE SOLIDARITÉ POUR LA LUTTE CONTRE LE TABOU DES RÈGLES ET LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

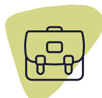
Avec plus de 180 sites dans le département qui ont participé à cette opération (communes, supermarchés...), ce sont

7 443

produits périodiques qui ont été collectés pendant la campagne de dons et déposés en 6 jours.



Pérenniser la lutte contre le tabou des règles dans les collèges



Le Département a consolidé, en 2022, son engagement pour lutter contre le tabou des règles et la précarité menstruelle. Depuis la rentrée 2021-2022, les 141 collèges publics et privés du département sont ainsi dotés de deux distributeurs de protections périodiques pour assurer la gratuité des protections menstruelles aux élèves. À chaque rentrée scolaire, sont également mis à disposition des livrets « À la découverte des règles » pour filles et garçons, des kits « premières règles » pour les collégiennes en classe de 6e.

Une évaluation de ces actions a permis de collecter 2 961 réponses auprès des élèves, de leurs parents et des équipes éducatives. Les retours se sont avérés particulièrement positifs vis-à-vis des attentes des élèves et au regard de l'objectif de la levée du tabou sur les règles. Le dispositif se poursuit avec un marché pluriannuel renouvelé pour une durée de 4 ans à compter d'octobre 2022.

Lutter contre la précarité menstruelle



Le Département de Loire-Atlantique ainsi que ses partenaires agissent pour lutter contre cette précarité menstruelle. Entre le 14 et le 19 novembre 2022, a notamment été organisée pour la deuxième fois, une grande collecte solidaire de protections périodiques aux côtés de 10 associations et de 78 communes ayant répondu présentes à son appel. Cette mobilisation inédite, afin de lutter contre cette inégalité d'accès aux protections menstruelles, a montré un fort écho sur l'ensemble du territoire départemental puisque les communes ont très massivement participé à cette deuxième opération. Un dispositif de communication de terrain a accompagné cette initiative pour la faire connaître et mobiliser les habitant·es.

L'ensemble de ces dons sont redistribués gratuitement tout au long de l'année aux personnes en difficulté par les associations partenaires.







Visibiliser auprès du grand public la question des règles et ses enjeux



Dans le cadre de la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle, le 24 mai 2023, la Ville de Nantes, en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique, a organisé place Royale un village associatif et un programme dédiés aux règles, composé de stands associatifs et institutionnels, d'animations, de spectacles de rue, d'ateliers, de jeux…

Le Département a animé un stand sur l'ensemble de l'après-midi pour y faire découvrir son dispositif proposé aux collèges sur les règles avec la présentation d'un distributeur de protections périodiques, du livret « Règles aux collèges » et du kit 1ère règles distribué à l'ensemble des jeunes filles de 6e de Loire-Atlantique. À cette occasion, les visiteurs·ses du stand ont pu aussi feuilleter le magazine du Département « Sioox », à destination des collégien·nes, qui traitait du sujet « tabou des règles ».



LE SAVIEZ-VOUS ?

1,7 million de femmes en France rencontrent des difficultés financières pour se procurer des protections périodiques chaque mois. Pour beaucoup, le coût élevé de celles-ci engendre des difficultés pour accéder à ces produits de première nécessité. Cette situation touche en priorité des femmes en situation de vulnérabilité économique, mais aussi des élèves, des étudiant·es, des personnes trans ou encore des sans-abri, altérant leur bien-être quotidien.

FAIRE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ UN LEVIER POUR LA MIXITÉ PROFESSIONNELLE



Interroger les stéréotypes pesant sur les choix d'orientation à l'occasion des stages de 3e



Le Département souhaite permettre aux élèves de 3e de Loire-Atlantique de réaliser des stages afin de contribuer à la découverte des métiers. À ce titre, il a mis en place une plateforme de recherche de stages et accueille, chaque année, des jeunes au sein de ses propres services. Encadré·es par un·e tuteur·rice, ceux·celles-ci observent le fonctionnement de l'administration pendant une semaine.

Le Département étant fortement engagé en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, il propose désormais que cette découverte du monde professionnel soit aussi une occasion d'interroger les stéréotypes qui pèsent sur les choix d'orientation. Pour mémoire, à ce jour, seuls 17 % des métiers peuvent être considérés comme mixtes, c'est-à-dire comportant à peu près autant de femmes que d'hommes (entre 40 et 60 %). Remis par son·sa tuteur·rice à l'arrivée du jeune, un guide est proposé comme support à cette réflexion. Assorti d'un quizz élaboré par l'Onisep, il propose des informations clefs et des liens vers des ressources documentaires, notamment des vidéos pédagogiques.

Élargir les choix professionnels des publics en insertion



Dans le cadre de l'élargissement des choix professionnels des publics en insertion, le Département a renouvelé, début 2023, son action qui permet, en lien avec le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), d'accompagner des femmes en recherche d'emploi. L'objectif de cette action est d'élargir leurs choix professionnels par un travail sur les représentations et les freins à l'insertion sur le marché du travail, afin de favoriser la mixité des métiers.

Le renouvellement de la convention avec le CIDFF intègre des formations ouvertes tant aux professionnel·les de l'insertion du Département qu'à l'ensemble des professionnel·les du secteur de l'accompagnement social autour de plusieurs thématiques : comprendre les stéréotypes de sexe, les métiers ont-ils un sexe, l'évolution des droits des femmes, l'équilibre et l'articulation des temps de vie. Au total, 30 ateliers, soit 200 places de formation, sont proposés sur l'ensemble du département aux Unités emploi et aux partenaires de l'insertion.



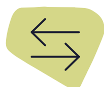
© Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique

Accompagner les personnes réfugié·es vers l'emploi

Pour la première fois en 2023, le Département a soutenu financièrement l'action de l'association Singa qui accompagne des personnes réfugiées, majoritairement des femmes, vers l'emploi. Créée en 2020, cette association agit pour permettre à chacun·e, quelle que soit son origine, de se révéler, de concrétiser son rêve d'entreprise ou d'association et de contribuer ainsi à la construction d'une société plus inclusive.

FAIRE DE L’ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ UN LEVIER POUR L’ARTICULATION DES TEMPS DE VIE

Une mobilité inclusive : assurer le transport des élèves et étudiant·es en situation de handicap



Le dispositif de transport scolaire des élèves et étudiant·es en situation de handicap permet à chacun·e de bénéficier d’une égalité de traitement en matière d’accès au transport scolaire sur l’ensemble du département.
Le nombre d’élèves et d’étudiant·es pris·es en charge à la rentrée scolaire 2022 est toujours en augmentation (+150 soient 1 650 élèves transporté·es chaque jour).

Leur prise en charge s’effectue selon trois modalités : en transport collectif en petits véhicules, ou par une indemnité kilométrique forfaitaire versée aux familles, ou bien encore par le remboursement des frais de transport en commun.

Depuis le mois de novembre 2022, six élèves participent à un dispositif d’expérimentation du développement de leur autonomie, et bénéficient d’un accompagnateur·rice adulte afin d’effectuer leurs trajets domicile établissement scolaire à pied et en transport en commun. À l’issue de cette démarche, si ces élèves deviennent autonomes, une carte Libertan leur sera offerte par le Département. D’autres élèves pourront bénéficier par la suite de ce dispositif.


© Pierre Leray / Département de Loire-Atlantique


© fstop123 - iStockphoto

Viser au maillage territorial des modes de garde d’enfants et y favoriser l’inclusion des enfants en situation de handicap



Des groupes de travail sont en cours pour faciliter l’accès aux modes d’accueil et permettre un réel maillage territorial de ces dispositifs. Par ailleurs, une charte pour l’accueil d’enfants en situation de handicap dans les structures d’accueil collectif hors temps scolaire, qu’il s’agisse des établissements d’accueil du jeune enfant (AEJE) ou des accueils collectifs de mineur·es (ACM), a été adoptée par la Préfecture, l’Inspection académique, le Département, la CAF et la MDPH.
Celle-ci s’inscrit en application de la loi du 5 février 2005 qui réaffirme l’accès à la citoyenneté pour les personnes en situation de handicap, ainsi que dans le cadre du schéma départemental des services aux familles.





Développer des solutions de garde d'enfants adaptées à destination des personnes en insertion

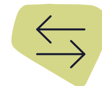


Le Département souhaite développer des solutions de garde d'enfants adaptées pour apporter des réponses aux besoins de garde en horaires atypiques et en situation d'urgence. Cet objectif a été inscrit dans la stratégie départementale d'insertion, qui a été prolongée jusqu'en 2023, au sein de l'axe sur la levée des freins à l'emploi.

Dans le cadre du Fonds social européen (FSE), un appel à projet lancé chaque année de février à avril, permet de soutenir des initiatives en faveur de la levée des freins à l'emploi. Dès 2020, un volet sur l'articulation des temps de vie a été intégré à cet appel à projets. L'action « Femmes avec enfants vers l'insertion professionnelle » portée par les Eaux vives a été soutenue dans ce cadre.
Elle s'adresse principalement à des femmes qui cumulent le frein de non-maitrise de la langue et la difficulté de la garde d'enfants. Dans un même lieu, il leur est proposé des cours de français langues étrangères (FLE), un accompagnement vers l'emploi, un soutien social et une garde d'enfants. La convention avec l'association a été renouvelée en 2022.

En 2022 et 2023, ce volet de l'appel à projet a été maintenu. Si en 2022, aucun projet n'a été déposé, en 2023, une crèche à vocation d'insertion professionnelle, la « crèche des premiers pas » portée par les apprentis d'auteuil, a déposé un projet. Il s'agit d'offrir aux parents à la fois une place de garde et un accompagnement par un·e conseiller·e en insertion sociale et professionnelle.

Développement de VELILA, un service de location de vélos électriques majoritairement utilisé par les femmes



Le service VELILA a été lancé début 2021, dans le cadre du plan d'actions « La Loire-Atlantique à vélo 2017-2027 ». Cette expérimentation de service de location de vélo longue durée a notamment pour objectif de favoriser la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien, de répondre aux besoins de mobilité des familles et d'encourager dans le même temps la pratique féminine.

Ce service, qui bénéficie aujourd'hui majoritairement à des femmes (74 % en 2021) a été étendu, fin 2022, sur 6 EPCI supplémentaires. Grâce à cette offre de service du Département, la quasi-majorité des EPCI de Loire-Atlantique, soit 15 sur 17, propose désormais la location longue durée de vélo à assistance électrique à leurs habitant·es, soit par un service propre, soit via le dispositif VELILA.





FAIRE DE L'ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ UN LEVIER POUR L'INCLUSION DES PLUS FRAGILES





Soutenir les femmes dans la création de leur activité professionnelle

Le Département participe à plusieurs réseaux qui ont pour but de soutenir la création d'entreprise dont celui des Sup'Porteurs de la création 44. Celui-ci accorde une place importante dans ses réflexions et son mode d'action à la place des femmes dans la création d'entreprise.

Deux actions, le « salon des professionnel·les réservé aux femmes cheffes d'entreprise » et « les Fameuses », sont organisées par ce réseau auquel le Département participe. Parallèlement, Les fameuses font partie des associations financées par le Département sous 2 volets : la newsletter des fameuses qui met en visibilité des parcours de femmes, des profils, des talents féminins, ou des initiatives locales ainsi que les rendez-vous des fameuses.

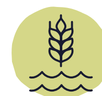


Accompagner les jeunes de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) vers l'autonomie

Fin 2022, la web application Zelli, élaborée au sein du Département, a vu le jour. Zelli s'adresse aux jeunes de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) pour les préparer dès 16 ans à passer le cap de la majorité et les guider vers l'autonomie. Elle regroupe des explications simples et claires sur les démarches à réaliser, les aides possibles, les services à contacter...

Cette web application a été conçu en lien avec les acteurs de la protection de l'enfance et plusieurs jeunes accompagnée·es par l'ASE. Une campagne de diffusion a été réalisée auprès des jeunes concerné·es ainsi que des professionnel·les de la protection de l'enfance et de l'insertion dédié·es à ce public.





Identifier et adapter un soutien selon les différentes situations de fragilités connues dans le monde agricole

Dans le cadre du soutien aux situations de fragilité vécues par les agriculteurs et agricultrices, le Département anime un réseau et subventionne des structures (SOS Paysan, REAGIR…) pour qu'elles détectent le plus tôt possible les difficultés rencontrées par certain·es exploitant·es, afin de proposer un accompagnement efficace et ciblé.

Une réflexion spécifique est en cours sur les situations de fragilité des exploitantes avec des structures partenaires déjà très engagées sur le sujet (CIVAM). À l'automne 2023, un évènement sera organisé pour valoriser ce réseau, sous la forme d'une demi-journée permettant de présenter les actions des femmes agricultrices membres du réseau.

Favoriser la rencontre entre publics éloignés de la pratique sportive et sport de haut-niveau



Le Département met en place des dispositifs permettant la venue de publics éloignés de la pratique sportive sur les grands événements et sur les matchs de haut niveau se déroulant sur le département. Trois exemples illustrent cette démarche :

- la venue d'un groupe de femmes, issues du quartier nantais des Dervallières et qui avaient précédemment intégré le projet « Le pied à l'étrier (équithérapie), à l'évènement du Jumping de la Baule.
- la participation des publics prioritaires de l'action sociale du Département lors de matchs de haut niveau.
- le tournoi « Partage ton foot », organisé chaque année et qui permet à des mineur·es non accompagné·es de jouer, le temps d'une journée sportive et citoyenne avec des clubs de foot de la métropole nantaise.
  Le Département cherche aujourd'hui à encourager et développer la venue de clubs féminins pour les prochaines éditions.



© Vincent Jacques/V. Joncheray

Faciliter l'accueil et l'accompagnement des publics allophones



L'évolution des populations accueillies ces dernières années au sein des services de la solidarité du Département nécessite d'organiser la sollicitation de partenaires et prestataires pour répondre aux besoins d'interprétariat du Département.

En fonction du besoin identifié, quatre niveaux d'intervention d'interprétariat sont prévus afin de faciliter l'accueil, les contacts et l'accompagnement des personnes allophones : un accueil avec la mobilisation d'outil de traduction numérique, la mobilisation d'interprète dans l'entourage de la personne, un accompagnement social avec interprétariat à distance - téléphone ou en visio-conférence -, et l'interprétariat en présentiel pour les échanges à certains stades importants de l'accompagnement social.

Développer une meilleure appréhension de l'accès aux droits des publics défavorisés auprès des professionnel·les du social du Département



Dans le cadre de la collaboration entre le conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) et le Département, un temps d'intervention, d'échanges et d'information du CDAD a été organisé le 16 mai 2023 auprès des responsables des espaces départementaux de solidarités. L'objectif de cette rencontre était notamment de sensibiliser les responsables EDS à l'environnement juridique complexe de l'accès aux droits pour des publics fragilisés mais surtout de leur donner des clefs pour soutenir leurs équipes de professionnel·les régulièrement confronté·es à ce type d'accompagnement. Les demandes de ressources, d'information et d'orientation identifiées sur les délégations de Nantes et Saint-Nazaire sont relatives principalement aux droits des publics étrangers (ouverture de droits, titres de séjour, etc) tandis que, sur les territoires ruraux, les besoins concernent plutôt des questions relatives aux droits des personnes

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) associe au sein d'un groupement d'intérêt public les représentant·es de la justice, de la préfecture, les communes de Saint-Nazaire et Nantes, Nantes métropole, les professionnel·les du droit et des associations.
Le Conseil départemental, pour sa part, en est membre de droit.
Cette structure partenariale anime une politique départementale et réalise des actions pour faciliter l'accès aux droits, à travers notamment une assistance et des consultations juridiques gratuites et accessibles à tou·tes.

Aider à structurer les initiatives à l'international dans le réseau de « Lutte contre les violences faites aux femmes »



S'inscrivant dans le cadre de ses compétences et priorités politiques, l'action extérieure du Département, allie le soutien au tissu d'acteurs de la société civile en Loire-Atlantique à des réalisations concrètes menées avec ses partenaires institutionnels et associatifs au Maroc, en Tunisie, au Bénin et en Palestine dans le cadre de ses coopérations. Il développe ainsi des échanges internationaux qui œuvrent notamment dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Le réseau d'associations et de collectivités au Maroc, en Tunisie, en Palestine et en Loire-Atlantique, constitué depuis 2017 sur la lutte contre les violences faites aux femmes, a structuré un programme d'actions en 2022/2023 et a obtenu un soutien financier du ministère de l'Europe et des affaires étrangères. Ce programme s'articule autour de 4 actions : la rédaction d'une charte pour le réseau, une formation en Tunisie, deux caravanes de sensibilisation au Maroc et une rencontre internationale qui a eu lieu en Palestine en 2023.

Soutenir les initiatives solidaires à l'international avec un regard sur l'égalité femme-homme



En 2022, pour la 10e année consécutive, l'appel à projets du Département « Loire-Atlantique solidarité sans frontière », dédié aux associations d'aide au développement de Loire-Atlantique, a permis le soutien de 24 projets et initiatives solidaires à l'international.
Pour ce nouvel appel à projets, le Département a poursuivi l'instruction des projets à partir notamment d'un indicateur lié à la thématique de l'égalité femme/homme, critère présent depuis la création du dispositif.


© Carole Mercier-Joyeux

« Sport pour toutes et tous au Bénin : un appui à la citoyenneté et à l'inclusion sociale »



Au Bénin, l'engagement du Département en matière de sport et inclusion, s'est élargi fin 2021 dans le cadre d'une nouvelle coopération avec la commune d'Adjohoun.
Le projet, initié en 2021 et structuré autour du handisport et du sport adapté, vise à l'accessibilité et l'aménagement d'un terrain pour des personnes déficientes visuelles ou intellectuelles sur la commune d'Adjohoun.

Une mission technique généraliste, menée en octobre 2022, a permis d'accompagner la formation d'éducateurs sportifs pour la pratique d'activités sportives à destination de personnes déficientes visuelles ou intellectuelles, avec la contribution des comités départementaux du handisport et du sport adapté. La Mairie d'Adjohoun, au Bénin, a concédé officiellement une parcelle pour la construction d'un équipement adapté pour ces pratiques.




ÉGALITÉ
DIVERSITÉ
Agissez

04



ÊTRE EXEMPLAIRE

en tant qu'employeur.

Employeur de près de 5 000 agent·e·s, le Département est pleinement conscient de sa responsabilité vis-à-vis de la qualité de vie au travail et du rôle qu'il doit jouer pour favoriser l'égalité professionnelle et prévenir les violences et discriminations au travail. La recherche de l'exemplarité sur ces questions passe par la promotion d'environnements de travail inclusifs, la tolérante zéro face aux discriminations et la création d'une culture commune autour de l'égalité.
Elle s'est traduite en 2021 par l'obtention du double label AFNOR « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « Diversité », cadre constituant une des priorités de la politique ressources humaines.



CRÉER ET PARTAGER 

UNE CULTURE COMMUNE DE L’ÉGALITÉ ET DE LA DIVERSITÉ



Réussir l’audit de mi-parcours

L’audit de suivi des labels AFNOR « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « Diversité » obtenus par le Département en 2021 s’est déroulé en janvier 2023 sur près d’une quarantaine de temps d’échanges avec la participation de 170 agent·es, des élu·es en charge de ces thématiques et des organisations syndicales.

La conclusion générale de l’audit est très positive, soulignant à la fois le fort niveau de mobilisation de la collectivité dans le portage de la démarche, la richesse des échanges avec les agent·es et la qualité de leur préparation, la mise en œuvre continue d’actions pour faire vivre et améliorer les processus en place.

111 agentes et **59** agentes mobilisé·es lors d’un audit de suivi, 37 heures d’entretien

Sensibiliser les agent·es

La sensibilisation de l’ensemble des agent·es est un des axes phare de la démarche visant à ancrer les valeurs d’égalité et de diversité dans les pratiques professionnel·les de tou·tes les agent·es. Cette année encore, de nouveaux formats ont été proposés aux agents et agentes.

En novembre 2022, les semaines de l’innovation ont été l’occasion de partager et valoriser des projets innovants, des initiatives des agents et des pratiques inspirantes. Dans ce cadre, Violette Kerleaux, consultante chez Purple Lab et doctorante à Nantes Université a animé un atelier intitulé « On peut plus rien dire, on peut plus draguer » : en 2022, comment plaisanter et séduire au travail sans sexisme ? ».

En mai 2023, la délégation Nantes a accueilli la Fresque du Sexisme. Inspirée de La Fresque du Climat, cette dernière permet de mieux comprendre les rouages du système sexiste actuel et d’identifier des modes d’actions pour favoriser l’égalité et la mixité.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le sexisme est à la fois une idéologie qui repose sur l’infériorité d’un sexe par rapport à l’autre, mais aussi un ensemble de manifestations, des anodines en apparence (remarques, plaisanteries, etc.) aux plus graves (viols, meurtres, etc.), qui ont pour objet de délégitimer, stigmatiser, humilier ou violenter les femmes et entraînent pour elles des effets en termes d’estime de soi, de santé psychique et physique et de modification des comportements. Le Haut Conseil à l’égalité entre les femmes et les hommes, créé en 2013, a été inscrit dans la loi relative à l’égalité et à la citoyenneté du 27 janvier qui lui a confié une nouvelle mission : un rapport annuel sur l’état du sexisme en France au sein duquel il émet de nombreuses recommandations.

PLACER L’ÉGALITÉ ET LA DIVERSITÉ AU CŒUR DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES


© droits réservés

Animer le réseau des référent·es égalité-diversité

Afin de porter la culture de l’égalité au plus près des services, le Département dispose d’un réseau de référent·es égalité diversité depuis 2019. Ce réseau est constitué d’une soixantaine d’agents et d’agentes volontaires réparti·es sur l’ensemble des services avec la mission de suivre l’actualité liée à ces domaines, d’orienter d’éventuel·les agent·es en difficulté, de sensibiliser les équipes et de contribuer aux réflexions sur ces thématiques. Les réunions plénières du réseau sont l’occasion pour les référent·es de monter en compétence sur l’égalité et la lutte contre les discriminations.

A titre d’exemple, en décembre 2022, Anouch Chaldjian de l’association Gras Politique a animé un temps de sensibilisation sur la grossophobie à l’aide d’extraits du documentaire « On achève bien les gros ». Ce temps privilégié a permis de déconstruire sans tabou les mécanismes de la grossophobie, discrimination vécue par les personnes grosses en raison de leur apparence physique dans tous les domaines de la vie : familial, intime, santé, professionnel, social.

Mobiliser l’encadrement

En considérant que les encadrant·es constituent une des pierres angulaires de sa politique de prévention des risques psychosociaux, du harcèlement, des discriminations et des violences sexistes et sexuelles dans le contexte professionnel, le Département leur confie la mission d’être des ambassadeur·rices des valeurs portées par la collectivité. Lors de la réunion des encadrant·es du 5 octobre 2022, un atelier participatif de mise en pratique sur la prévention des discriminations a ainsi été proposé afin de développer le savoir agir lors de la survenue éventuelle d’une discrimination au travail.

Ces thématiques sont par ailleurs pleinement intégrées au parcours d’accueil des nouveaux et nouvelles encadrant·es.



Définir de nouvelles lignes directrices de gestion

La stratégie Ressources Humaines des collectivités s’inscrit dans une période de profondes transformations des services publics. Les enjeux d’attractivité du service public et de son adaptation aux évolutions sociétales impliquent d’être vigilant au développement des compétences des agent·es et aux futures modulations de leurs conditions de travail.

Apporter un service public de qualité à travers des recrutements adaptés et le développement des compétences ; veiller à la qualité de vie et aux conditions de travail et promouvoir l’égalité des droits sont des enjeux prioritaires du Département qu’il a inscrit comme lignes directrices de gestion qui déterminent la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines ainsi que prévu par la loi n°2019-828 du 6 août 2019 dite de « transformation de la fonction publique ».





Recruter au sein du Département

En août 2023, Département a déployé une importante campagne de communication pour inviter à découvrir les 150 métiers qui lui permettent de fonctionner. Ce sont en effet près de 5 000 agent·es qui travaillent au quotidien pour entretenir les routes, assister et accompagner les personnes âgées ou en situation de handicap, animer des activités sportives, entretenir les collèges et cuisiner les repas servis aux collégiens et collégiennes, aider les familles, soigner les jeunes enfants, conseiller les parents... Des métiers au service de l'égalité et de la diversité.

Cette campagne a été l'occasion de sensibiliser le grand public à la mixité des métiers par la diffusion de vidéos spécifiquement orientées pour faire tomber les clichés sur le genre supposé de certains métiers.

Compter sur des dispositifs de signalement adaptés

Le Département a mis en place en 2019 un dispositif de recueil, de traitement et de suivi des faits de discriminations, harcèlement et/ou de violences sexistes et sexuelles supposées ou avérées vécues par les agent·es mais aussi par les stagiaires, candidat·es, fournisseurs et élu·es : le 16.44. À la fois numéro de téléphone et boîte mail, ce dispositif garantit l'écoute de la victime présumée par un·e professionnel·le formé·e. Chaque année une dizaine de signalements font ainsi l'objet d'une prise en charge à travers ce dispositif.

De plus, le dispositif lanceurs et lanceuses d'alerte permet à l'ensemble des agent·es de signaler ou de divulguer des faits répréhensibles (crimes, délits…) ou contraires à l'intérêt général. Ces dernier·es ont ainsi le droit d'être protégé·es contre d'éventuelles mesures de représailles. Le cadre d'application de cette protection étant toutefois très strict, un guide est à disposition des agent·es et a été mis à jour en 2023 afin de mieux se repérer dans cette procédure.

Former les agent·es

Le Département a à cœur de proposer un parcours de formation adapté à l'ensemble de ses agent·es et de garantir leurs pratiques en matière d'égalité et de diversité. Le suivi de modules de formation relatifs à l'égalité professionnelle et aux discriminations en constitue un jalon incontournable. Le nouveau plan pluriannuel de formation établi pour 2022 intègre justement ces enjeux.

À la fin de l'année 2023, 41,1 % des agent·es du Département auront suivi au moins une formation sur ces sujets.

Insertion, handicap et emploi

Depuis plus de 15 ans, le Département est engagé avec les partenaires sociaux pour l'emploi des personnes en situation de handicap. Quatre conventions successives depuis 2008 ont permis au Département de développer un partenariat avec le Fonds d'Insertion Personnes Handicapées dans les Fonctions Publiques (FIPHFP) pour apporter son soutien à la politique d'intégration et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap développée par la collectivité. La dernière, prolongée jusqu'au 31 décembre 2023, a décliné 4 axes de travail prioritaires :

- une plus grande sensibilisation et un meilleur repérage des assistant·es familiaux·ales, avec un travail d'évaluation des risques professionnels également initié,
- une prise en compte des maladies chroniques au travail,
- une reconversion professionnelle des demandeur·euses d'emploi bénéficiaires d'obligation d'emploi travailleurs handicapés (BOETH) via l'apprentissage, à travers un partenariat avec Cap Emploi,
- un soutien à l'achat de matériels adaptés pour les agent·es en situation de handicap,

Au 31 décembre 2022, le Département comptait un taux d'emploi direct de personnes en situation de handicap de 8,67 %.

ÊTRE AGENT·E AU DÉPARTEMENT

4 873

agent·es
rémunéré·es
(hors stagiaires)
dont **3 418 femmes**





MIXITÉ

56% des encadrant·es sont des femmes

RÉMUNÉRATION

Salaire moyen brut
35 901 € /an

Écart rému brute pour les femmes
-564 €

TEMPS DE TRAVAIL

Agent·es à temps partiel
ensemble : **20,6%**
femmes : **27,46%**

ÉGALITÉ

CARRIÈRE

1 765 agent·es ont bénéficié d'un avancement (67,8% des femmes)

ABSENTÉISME*

ensemble : **8,39%**
femmes : **9,41%**

MOUVEMENTS

320 entrées dans la collectivité en 2022

74,4% de ces agent·es sont des femmes



*Le taux d'absentéisme est calculé en considérant le nombre de jours d'absences calendaires ramenés au nombre de jours de présence des agent·es en activité au 31 décembre de l'année.

ÊTRE AGENT·E AU DÉPARTEMENT

JEUNES

40 apprenti·es (dont **24** femmes)

Service civique

16 jeunes en service civique
(dont **12** femmes)

161 stagiaires de 3e
et **95** stagiaires écoles gratifié·es

ARTICULATION VIE PRIVÉE / VIE PROFESSIONNELLE

Télétravail : **1 968** agent·es
soit **1 878** permanent·es
79,4% sont des femmes

ÂGE & ANCIENNETÉ

Âge moyen : 48 ans et 4 mois
Femmes : 48 ans et 2 mois

Ancienneté moyenne
13 ans et 9 mois
Femmes : 14 ans et 4 mois

DIVERSITÉ

SANTÉ

Participation employeur
Prévoyance : **1 191 602 €**
pour **3 636** agent·es

Mutuelle santé **342 289 €**
pour **1 813** agent·es

ACTIVITÉS SYNDICALES

Contingent de décharges
d'activité du service

32 961 h accordées en 2022
soit **4 226** jours

HANDICAP*

Taux emploi : **8,67%**
365 agent·es

72,3% sont des femmes
2,9% sont encadrant·es

*Le taux d'emploi direct est le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleur·euse handicapé·e et l'effectif total rémunéré.

LES EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITÉ

	Femme	Homme	Ensemble
Agent·es permanent·es	2771	1259	4030
Emplois Fonctionnels	4	3	7
Titulaires	2605	1192	3797
Contractuel·les	162	64	226
Auxiliaires	260	88	348
Remplacement sur poste budgétaire	135	35	170
Renfort	83	35	118
Sur poste budgétaire vacant	42	18	60
Insertion	69	46	115
Parcours Emplois Compétences	33	26	59
Apprenti·es	24	16	40
Services Civiques	12	4	16
Contrat de projet	21	14	35
Assistant·es familiaux·les	248	24	272
Collaborateur·rice de cabinet	4	6	10
Collaborateur·rice de groupes	2	7	9
Vacataires rémunéré·es en décembre	43	11	54
Stagiaires rémunéré·es dans l'année	58	37	95
Total	**3476**	**1492**	**4968**

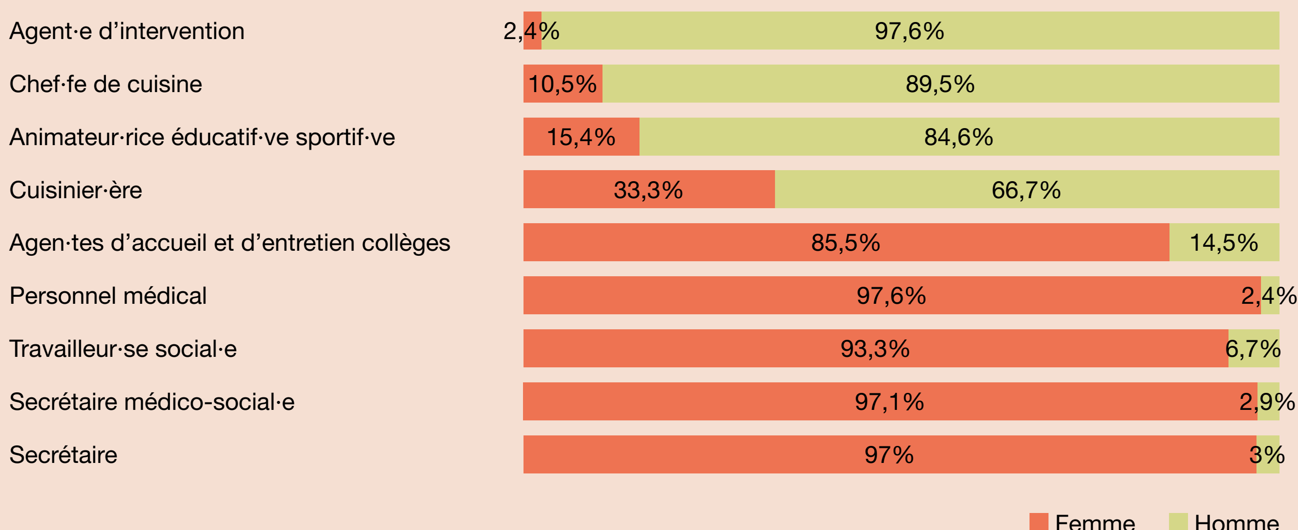
Info en +
Égalité professionnelle

68,4% des effectifs permanents de la collectivité sont des femmes.
À titre comparatif, le taux de féminisation est de 61% dans la fonction publique territoriale.

Source : Chiffres clés 2019 DGAFP

GRANDES FAMILLES DE MÉTIERS PAR GENRE

Les effectifs de femmes et d'hommes sont répartis selon le genre : sur les 150 métiers que compte la collectivité, certains sont majoritairement occupés par des femmes et d'autres plutôt par des hommes.



FOCUS SUR L'ÉTUDE ABSENTÉISME 2019-2022

Entre **2019 et 2022**, le taux d'absentéisme pour raison de santé, toutes natures d'absences confondues connaît une **augmentation forte**, due principalement à **l'augmentation du taux d'absentéisme en maladie ordinaire**, qui s'accroît de 39%.

Il est relevé que l'âge a un impact sur le taux d'absentéisme en particulier dans le cas des absences pour maladie ordinaire, congés longue maladie et congé longue durée. Dans chacun de ces cas, c'est autour de 50 ans que le taux d'absentéisme passe au-dessus de la moyenne globale. L'âge a également un impact très net sur les maladies professionnelles, pour lequel le taux s'accroît très fortement après 55 ans.





LE DISPOSITIF DE SIGNALEMENT ET DE TRAITEMENT 16.44

En 2019, le Département a formalisé son processus interne de signalement et de traitement des situations des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et agissements sexistes. Il s'inscrit également dans les nouvelles obligations légales des collectivités.

Le dispositif intitulé 16.44 a été sollicité à 14 reprises entre le 1/07/2022 et le 8/06/2023.

Il s'agit de 14 agent·es internes (11 femmes et 3 hommes), aucune saisine externe n'a eu lieu. Parmi ces 14 interpellations, 9 ont levé l'anonymat et 5 ont souhaité conserver l'anonymat.

Parmi les personnes qui ont saisi le dispositif, 6 appels concernaient du harcèlement moral, 3 de la discrimination liée au handicap, 2 liées à l'origine de la personne et 2 sont liées à des difficultés relationnelles avec la hiérarchie. La dernière concerne une agression sexuelle.

Concernant, la saisine sans levée d'anonymat, l'écoute des référentes a permis d'apaiser les souffrances au travail en lien avec l'organisation du travail. Une réorientation vers d'autres dispositifs du Département a été effectuée. L'instance conseil pluridisciplinaire s'est réunie à 7 reprises pour les situations les plus complexes.

Les actions menées pour les situations internes ont pris plusieurs formes.

En direction des victimes : Soutien psychologique via la cellule d'écoute, proposition de médiation, orientation vers la médecine du travail, accompagnement à la mobilité, soutien dans les démarches juridiques (dépôt de plainte, protection fonctionnelle).

En direction des auteurs : Formation, courrier de l'administration, enquête administrative, sanction disciplinaire, mutation d'office, signalement au procureur.

NOTES







Département de Loire-Atlantique
Service relations avec le public et égalité des droits
3 quai Ceineray - CS 94109 - 44041 Nantes cedex 1
Tél. : 02 40 99 15 87
Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site internet : loire-atlantique.fr

Conception : VUPAR
Crédits photos : © iStockphoto - © Céline Jacq - © Paul Pascal - © Delphine Guérin - © Pauline Girardot - © Camille Bruhay - © Coralie Monnet - © Vincent Jacques - © Carole Mercier-Joyeux - © Observatoire départemental des violences faites aux femmes - © Département de Loire-Atlantique
Impression : Département de Loire-Atlantique
Novembre 2023